

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Départ<sup>ts</sup> limitrophes, un an 6 fr.  
Autres Départements, un an ..... 6 50  
Etranger, un an ..... 8 fr.  
Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau  
du Journal

## ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés  
Par Série de 30 abonnements..... 4 50  
— 40 — ..... 4 »  
— 50 — ..... 3 50  
— 100 — ..... 3 »  
Départements non limitrophes, 0.50 en plus

## LES RÉGATES A VILLEFRANCHE

Championnats de France (14 Août)

En assumant la lourde tâche d'organiser cette importante réunion, la jeune Société Caladoise n'avait pas trop présumé de ses forces, car elle s'est vaillamment tirée d'affaire.

Les tribunes, très confortables et spacieuses, étaient bien garnies de frais minois en pimpantes toilettes.

Tout Villefranche s'était rendu sur le lieu des courses et sur les deux rives et tout le long du parcours, des groupes de curieux s'étaient cantonnés sous les arbres, et en profitant des rares taches d'ombre.

Le pont de Frans était également bien garni.

MM. Sanlaville, président; Charnay, trésorier; Harsaguel, secrétaire de la Société Nautique de Villefranche, ainsi que les membres du Comité, qui ont tout organisé, se multiplient encore pour recevoir leurs invités, parmi lesquels nous remarquons MM. Maréchal, président de la Fédération Française; MM. Lassus, délégué de l'Union du Sud-Ouest; Sarot, délégué de la Fédération du Nord; Boucharlat, président de la Fédération du Sud-Est et Legros, secrétaire; Rochefort, président des Régates Lyonnaises; Guillet, président de

l'Union nautique de Lyon; Roche, président du Cercle de l'Aviron de Lyon; enfin, une légion de sociétaires des Clubs nautiques de Lyon et de Mâcon.

La musique du 99<sup>e</sup> de ligne s'est véritablement surpassée,

tant pendant les courses que le soir, sur le promenoir, où elle a obtenu un grand et légitime succès.

L'eau est absolument calme, le courant est nul, ce qui égalise les chances des divers concurrents, autant que faire se peut.

La chaleur est lourde, étouffante; le soleil est implacable. C'est ce qui explique que la plupart des bateaux sensiblement distancés, s'aient abandonné sans terminer le parcours. Pour la Société organisatrice et pour les spectateurs massés dans les tribunes, à l'arrivée, nous regrettons qu'il en ait été ainsi.

Toutes les épreuves se sont disputées sur 2,000 mètres en ligne droite, avec départs sur bateaux amarrés.

Voici les résultats :

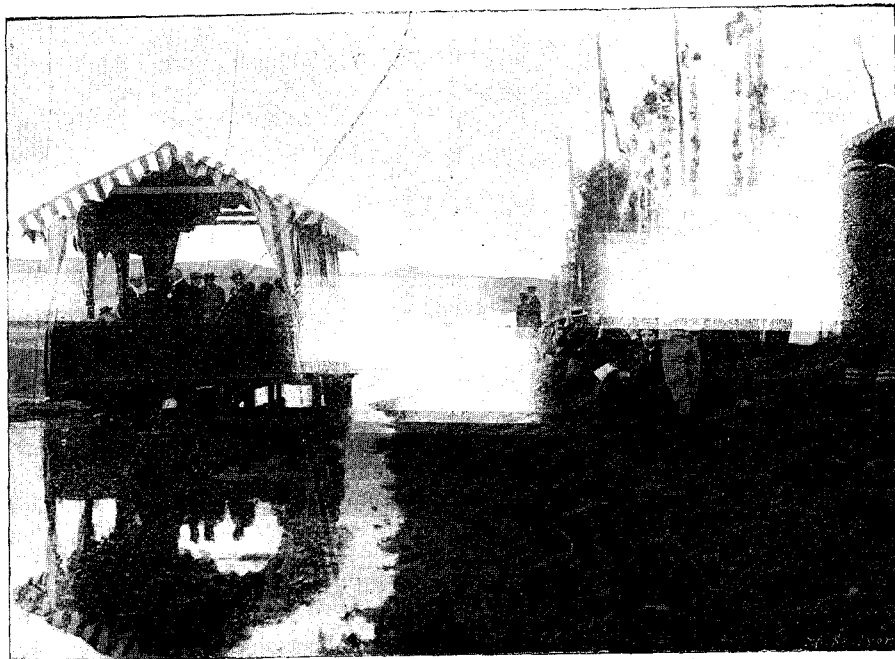
I. — **Championnat à 1 rameur senior.** — 7 inscrits en ligne. — 1. Laurent, Union nautique de Lyon, en 72"; 2. Carton, Boulogne-Club, en 750"; 3. Martinet, Société nautique de la Marne, en 816"; N. P. Vedrenne, Club nautique castillonnais.

Les quatre scullers partent bien. Laurent, un peu en tête, accentue assez rapidement son avance et mène, à 200 m. par une longueur sur le lot resté aligné.

Martinet se dégage ensuite de Carton et de Vedrenne, mais, en continuant à perdre sur Laurent qui, à 500 m., domine le champ par deux longueurs, sans se presser.

A 800 m., Carton revient sur Martinet, se

met bord à bord et prend ensuite le second rang, pendant que Vedrenne, en retard, abandonne. Martinet cesse de pousser à 1,200 m., Carton ralentit de même à 1,500 m. et Laurent règle son allure sur les suivants et gagne de ce qu'il veut.



CHAMPIONNATS DE FRANCE A VILLEFRANCHE  
La Tribune du Jury

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent  
par leur

SILENCE ABSOLU  
ABSENCE DE TRÉPIDATION  
Fabrication Supérieure

Laurent, depuis de longues années chef de nage des équipes à 2, 4 et 8 de l'U. N. L., les a souvent menées à la victoire. Il a aussi, à son actif, quelques belles courses en skiff. Cette année, cependant, il fut très irrégulier, en couple surtout, et ses amis même concevaient des doutes sur sa forme, bien que la dislocation successive de toutes les équipes de l'Union lui ait laissé plus de facilités pour s'entraîner au skiff.

Laurent a fait une très belle course, lâchant ses concurrents au train. Sa nage s'est allongée sur l'arrière et la passée est mieux finie. Le travail dans l'eau est excellent, l'allure manque encore de souplesse. C'est, en résumé, un vétérinaire qui, ayant de la tête et des muscles, pourra toujours, avec du travail, défendre son titre de champion de France.

Carlton rame gentiment, mais sa passée est moins soutenue dans l'eau. Le corps se renverse bien.

Martinet a, cette année, battu Laurent de peu, à Neuville, après une lutte très dure. Il a paru moins résistant à Villefranche étant, sans doute, moins prêt. Sa nage est toujours élégante, quoique lente.

Vedrenne rame bien, mais manque encore d'étoffe.

**II. — Périssaire.** — 2 inscrits, 1 en ligne, N. S. P. P. Beurrier, S. N. d'Amiens. — 1. Michaud, Régates Lyonnaises.

Par suite de l'abstention regrettée du virtuose de la Compagnie, Michaud fait une promenade de santé, suivie d'un bain volontaire qui égaye la galerie.

**III. — 4 rameurs seniors.** — 3 inscrits, 2 en ligne. — N. S. P. P. Union Nautique de Lyon qui, reformée après l'accident de Neuville, a encore vu un autre rameur tomber malade. 1. Union Nautique de Calais (Villiot, Pechel, Gest, Fouquard); 2. Cercle Nautique de Bergerac (Martin, Roudier, Lavcaud, Constant).

Calais part mal et Bergerac prend de suite l'avantage. A 500 m., Bergerac a une longueur sur Calais, mais ne gagne plus. Les deux équipes restent ainsi pendant 200 m., puis, Calais bien assemblé maintenant, regagne rapidement son retard et prend ensuite un quart de longueur, non sans une résistance acharnée de sa rivale.

Tout à coup, le 4 de Bergerac cesse de ramer et regarde sa coulisserie qu'il remet en place.

Bergerac repart avec une longueur et demie de retard et la lutte recommence quand, à 1,700 mètres, le même incident de coulisserie se renouvelle. Bergerac cesse alors de lutter et finit doucement.

Sans cela, nous aurions assisté à une arrivée très disputée, mais qui, croyons-nous, n'aurait pas changé le résultat.

L'équipe Calaisienne, de musculature moyenne, a vraiment belle allure. La passée est très vive, mais pas bien longue. Les corps sont tout de suite sur l'arrière et s'emploient avec beaucoup d'entrain.

Désavantagée par un mauvais départ, elle a gardé son sang-froid et, quoique derrière, s'est rapidement ressaisie, ce qui est tout à fait remarquable pour une équipe junior disputant une épreuve aussi importante.

D'ailleurs, le fait d'avoir battu, aux Championnats du Nord, les redoutables équipes seniors de Boulogne et de Roubaix nous sont un sûr garant de la réelle valeur des Calaisiens.

L'équipe de Bergerac est beaucoup plus puissante. La passée est longue, un peu lourde. L'allure n'a pas la vivacité habituelle aux équipes du Midi. Les corps, bien unis, sont plutôt lents à se renverser. Avec cela, de la ténacité à la lutte. Il est regrettable que le double incident de coulisserie n'ait pas permis aux compatriotes de Tyrano de se défendre jusqu'au bout.

**IV. — 1 rameur junior.** — 5 inscrits, 4 en ligne. N. S. P. P. Beurrier, S. N. d'Amiens. 1. Prevel, Club Nautique de Nice; 2. Soubeyran, Club Nautique, de Lyon; 3. Taddéi, Sport Nautique de Bergerac. N. P. Martinet, S. N. de la Marne, Paris.

Un premier départ est donné à l'heure fixée. Martinet prend le commandement suivi, à une longueur, par Soubeyran et Taddéi; Prevel a bientôt une longueur de retard sur les seconds, mais ne perd pas contact.

A 600 mètres, Martinet commence à être inquiété sérieusement par Soubeyran, tandis que Taddéi, rejoint par Prevel, abandonne.

A 1,000 mètres, Soubeyran a un nez de bateau d'avance sur Martinet et Prevel, qui n'a plus qu'une demi-longueur de retard, enlève avec ardeur et tombe à l'eau. La course est arrêtée; les skiffeurs et le 4 de Calais, qui remontait, se portent au secours du naufragé.

Sur l'avis conforme de tous les concurrents, l'épreuve est remise à la fin de la journée, après le championnat à huit.

Le début est la répétition du précédent. Martinet est en tête suivi de Soubeyran. Taddéi s'arrête à 700 mètres et finit ensuite doucement. Prevel reprend contact avec les leaders vers le milieu de la course.

Martinet, passé par Soubeyran et attaqué par Prevel, abandonne à 1,200 mètres.

Prevel se met à la poursuite de Soubeyran et le passe à 1,400 mètres, malgré une bonne défense du sculler lyonnais.

Prevel a finalement gagné de deux longueurs. Cette victoire du jeune sculler niçois a été une véritable surprise puisque Prevel, habitué au canoë, pratique le skiff depuis moins d'un mois. Il avait d'ailleurs travaillé sérieusement car, depuis une semaine, il s'entraînait sur le bassin de Villefranche.

Quoi qu'il en soit, le jeune champion junior de France paraît avoir un bel avenir nautique. Le corps est droit et se renverse bien; la passée est assez longue et soutenue. L'attaque pourrait être plus prompte et le dégagement se faire moins en l'air.

Prevel, qui n'a que 19 ans, est déjà grand et bien musclé. Lorsqu'il sera plus formé, les plus forts devront compter avec lui.

Soubeyran, Taddéi et Martinet peuvent invoquer comme excuse qu'entre les deux parties de l'épreuve en skiff, ils ont participé à la course en double sculls,

**V. 2 rameurs seniors.** — 3 inscrits, 2 en ligne. — N.S.P.P. Union Nautique de Lyon. — 1<sup>er</sup> Boulogne Club (Lejeune et Carlton); 2<sup>e</sup> Club Nautique Castillonnais (Verneuil, Lavesque).

Boulogne fait un fougueux départ et est bientôt dégagé de Castillon.

Ces derniers ralentissent d'ailleurs quand ils voient l'inutilité de leurs efforts.

Le Boulogne-Club rame à 39 au départ. La passée est très vive et courte. Les corps et les avirons reviennent brusquement sur l'avant. Ramant ensemble depuis longtemps, Lejeune et Carlton sont certes fort à craindre. Ils ont d'ailleurs battu d'excellents seniors; pour ma part j'aimerais mieux les voir tirer plus long et avec plus de calme.

Les Castillonnais manquaient un peu de classe.

**VI. — 4 rameurs débutants, yoles franches.** — 3 inscrits en ligne 1. Union Nautique de Lyon (Nérat, Sacoo, Larue, Castor); 2. Société nautique de Villefranche (Lappe, Michon, Perrot, Guichon); 3. S. N. de Villefranche (XXXX).

Suivant son habitude, l'Union prend assez rapidement une longueur, mais Villefranche ne lui en permet pas davantage et, sur la fin, regagne même 2/3 de longueur, de telle sorte que l'issue de la lutte est indécise jusqu'au poteau.

Les débutants de l'Union demeurent invaincus avec 7 premiers prix qui les récompensent de leur travail assidu. Ça fera de bons juniors l'an prochain.

Leurs adversaires de Villefranche ont continué à progresser. La nage est plus longue et la cadence meilleure.

**VII. — Doubles sculls seniors.** — 3 inscrits en ligne. — 1. Société nautique de la Marne (Dorlia et Martinet); 2. Club Nautique de Lyon (Soubeyran et Perrin); 3. Sport nautique de Bergerac (Taddéi et Gagnebé).

La Marne et Bergerac restent ensemble pendant 200 m. devant Lyon mal parti.

A 500 m., la Marne est dégagée et mène dès lors toute la course pour gagner assez facilement.

Lyon attaque Bergerac vers 1,000 mètres et le passe en peu de temps, sans diminuer la distance qui le sépare de la Marne.

Le double sculls de la Marne est formé de deux brillantes individualités du rowing. La nage est longue et puissante. Toutefois, MM. Dorbia et Martinet ne sont pas encore bien soudés.

Le C. N. de Lyon pêche beaucoup par le défaut d'homogénéité et rachète cela, en partie, par de l'endurance.

Le Sport de Bergerac rame avec ensemble et entrain, mais le poids lui fait défaut.

**VIII. — 8 rameurs seniors.** — 2 inscrits en ligne. — 1<sup>er</sup> Club Nautique Castillonnais et Cercle Nautique de Bergerac, équipe mixte (Veneuil, Védreune, Martin, Roudier, Lavaud, Constant, Antoine, Lavesque); 2<sup>e</sup> Cercle de l'Aviron de Lyon (Seux, David, Mounier, Giabardini, Lachal, Lallaimode, Ailloud et Varenne).

Sur un premier départ, Lyon fait une grosse embardée et part mal. Castillon-Bergerac prend une demi-longueur en 200 mètres. Lyon s'est remis de lui émoi, mais ne peut empêcher l'équipe du Sud-Ouest de lui gagner encore 4 à 5 mètres, de sorte qu'à 500 mètres, Castillon-Bergerac a 3/4 de longueur sur Lyon et commence à obliquer dangereusement vers cette dernière, malgré les avis de l'arbitre.

Un contact se produit bientôt et les rameurs lyonnais s'arrêtent en levant les mains et en protestant de la voix. L'arbitre arrête la course et la fait recommencer après avoir prévenu les concurrents de se tenir strictement dans leur ligne d'eau, s'ils veulent éviter les rigueurs du code.

Un nouveau départ a donc lieu. Il est bon, cette fois, pour les deux bateaux qui restent alignés pendant 400 m. Peu à peu, pouce à pouce, Lyon prend 3 à 4 mètres au Sud-Ouest dans les 400 mètres suivants. La lutte est très chaude par conséquent.

Tout à coup, Castillon-Bergerac se met à rattraper son léger retard et, à 1,200 mètres, les deux bateaux sont de nouveau bord à bord et y restent un bon moment en luttant avec acharnement.

Lyon faiblit le premier et l'équipe du Sud-Ouest prend nettement la tête pour mener à 1,700 m. par 3/4 de longueur. Les Lyonnais, qui sont alors désunis, cessent de lutter et terminent lentement.

L'équipe mixte de Castillon-Bergerac a bon aspect; l'ensemble est satisfaisant. La passée est vigoureuse. Les hommes de Bergerac, plus lourds, sont bien placés au milieu du bateau. Il est évident cependant que, comme toutes les équipes mixtes de localités différentes, la gagnante du Championnat de France pourrait être mieux unie si les rameurs s'exerçaient plus souvent ensemble.

Le Cercle de l'Aviron, qui s'exerçait à 8 depuis le début de la saison, s'était entraîné exclusivement en cette série depuis trois semaines. Le travail quotidien avait été très sérieux et les partisans du Cercle escomptaient fermement la victoire, au moins à Villefranche. Ils ont dû être bien déçus.

Toute défaite ayant une cause et l'équipe lyonnaise étant, dans son ensemble, physiquement supérieure à sa rivale, on doit chercher ailleurs le motif de son insuccès. Il réside entièrement, croyons-nous, dans la nage courte, précipitée, qu'elle a adoptée et qui a rendu ses rameurs incertains au moment de la lutte décisive.

Et maintenant, souhaitons bonne chance aux vaillants rameurs qui vont soutenir, à Turin, l'honneur du pavillon de la Fédération Française.

F. L.

Il est inutile de faire remarquer combien *nos pronostics*, très appréciés du reste, ont été justes. Nous sommes heureux de le constater en remerciant ceux dont la compétence et la connaissance approfondie de nos équipes françaises et des progrès de chaque société nous ont permis de donner des indications précises, malgré les difficultés provenant de la rencontre de rameurs qui, pour la première fois, avaient à concourir entre eux.

## INFORMATIONS

**AIX-LES BAINS.** La fête nautique donnée sur le lac du Bourget a eu un succès sans précédent, grâce à sa superbe organisation et aussi à l'attrait incomparable de notre beau lac.

Voici les résultats :

*Courses à l'aviron.* — 2 rameurs. — 1. Amiral G. Courbot, à MM. Besson et Rosset; 2. Pinson, à M. Gaiffier; 3. Eclair, à M. Jeande.

1 rameur. — Grandes Hironnelles, à M. Ruffier; Gladiateur, à M. Domenget; Dauphin, à Darphin.

Le Club nautique du Viviers, fondé par M. Delpin, a obtenu de vifs succès dans les pénières de course à coulisses.

3 rameurs. — 1. Stella à MM. Jeantin, Pastore et Chavasse, barreur M. Jeanti, en 11' 20" 2/5; 2. Pirouette, à MM. Delpin, Carrigues et Comoz, barreur M. Charles; 3. Paimpolaise, à MM. Fachom, Robert, Sevez, barreur M. de Luzain.

*Course réservée aux amateurs.* 1. Dauphin; 2. Gladiateur; 3. Amiral-Courbot. L'absence de vent n'a pas permis de donner des résultats pour la course à la voile.

Mentionnons aussi les jeux gymniques sur radeau par les Enfants du Revard, les grandes joutes par les sociétés des Jouteurs de Lyon et de Givors, ainsi que les jeux du tonneau, du mât incliné, du tir à l'anguille morte et des courses aux canards qui ont réjoui toute l'assistance.

Les fanfares d'Aix-les-Bains et de Pont-de-Beauvoisin prêtèrent gracieusement leur concours.

**GRENOBLE.** — Les **Sauveteurs de l'Isère** organisent pour le dimanche, 21 août, une fête nautique à l'Ecole municipale de natation, sous le patronage de la municipalité grenobloise et sous la présidence de M. Grandjean, conseiller municipal, et avec le bienveillant concours de la Société de gymnastique l'Allobroge, et les Sociétés de musique: l'Echo de la Tronche, les Enfants du Drac et les Trompettes Grenobloises. Avec des courses en périssoires, un concours de natation et des joutes, le programme comporte une partie comique intéressante.

La municipalité, qui veut bien patronner cette fête, a eu tort de refuser, le 14 juillet dernier, semblable concours à l'*Aviron Grenoblois*, pour l'organisation des régates par ce club. Nous espérons n'avoir pas à constater ainsi, à l'avenir, deux poids et deux mesures.

## HIPPISME



### COURSES DE VICHY

Les cinq journées qui composent la réunion hippique de Vichy se sont terminées le jeudi 17 août, et le succès a été sans précédent. Pistes parfaites, installations n'ayant rien à envier aux hippodromes parisiens, allocations importantes, tout a contribué à faire désormais des courses de Vichy l'un des meetings les plus importants que nous ayons en France. Ce résultat est dû au concours intelligent donné à la Société, par le Cercle international et surtout à la composition du Comité des Courses où nous trouvons réunis les noms des sportsmen les plus compétents, sous la présidence du marquis de Barbantane qu'on trouve toujours à la tête des œuvres pouvant augmenter la prospérité nationale.

Disons en terminant que les couleurs si sympathiques du marquis d'Harcourt ont eu les honneurs de la réunion, dont voici, d'ailleurs, les résultats pour les 4 dernières journées.

**Deuxième journée. — Vendredi, 5 août. — Prix de l'Allier** (A réclamer, 4,000 fr., 1,600 m.). — 1. Régence (Bridgeland), 6/4 ; 2. Mirliton II (Grundy), 16/1 ; 3. Sombreuil (Rivière), 10/1.

Gagné d'une demi-longueur. Le troisième à une encolure.

Non placés : Richard, La Chantraine, Danseur, Pirouette II, Sentilly, Manon.

Pari mutuel. — Pesage : Régence, gagnante, 15 ; placée 9 ; Mirliton II, 13,50 ; Sombreuil, 40. — Pelouse : 14, 7,50, 15, 32.

**Criterion des Poulains** (3,000 fr., 800 m.). — 1. Béguin (Jordan), 5/4 ; 2. Agrégé (E. Watkins), 5/1 ; 3. Viveur (Bridgeland), 2/1.

Gagné de trois quarts de longueur. Le troisième à une demi-longueur.

Non placés : Saldi Eder, Louvois, Allier.

Pari mutuel. — Pesage : Béguin, gagnant, 16 ; placé, 8 ; Agrégé, 18,50. Pelouse : 25, 13 ; 12,50.

**Criterion des Pouliches** (3,000 fr., 800 m.). — 1. Casilda (Bridgeland), 5/4 ; 2. Isménie (Emery), 2/1 ; 3. Marie-Autoinette (E. Watkins), 3/1.

Gagné d'une longueur. Le troisième à une demi-longueur.

Non placées : Provinciale, Hilda, Sita, Closerie des Lilas, Rondinette, Grenade, Volupté.

Pari mutuel. — Pesage : Casilda, gagnante, 7,50 ; placée, 6,50 ; Isménie, 7 ; Marie-Autoinette, 7. — Pelouse, 10, 7,50 ; 8,50 ; 6.

**Prix de la Société d'Encouragement** (1<sup>re</sup> série, 10,000 fr., 3,000 m.). — 1. Raquette II (Brennan), 4/6 ; 2. Mine d'Or (Bridgeland), 4/1 ; 3. Mathias (E. Watkins), 4/1.

Gagné d'une courte tête. Le troisième à une encolure.

Non placés : Oreidorf, Caligula.

Pari mutuel. — Pesage : Raquette II, gagnante, 8,50 ; placée, 7,50 ; Mine d'Or, 11,50. Pelouse : 12,50, 9 ; 11.

**Prix des Hôtels** (Steeple-Chase, 2,000 fr., 3,400 m.). — 1. Serpenteau (Stanley), 3/1 ; 2. Gardenia (M. de Romanet), 2/1 ; 3. Confiture (Bates), 8/1.

Gagné d'une longueur. Le troisième à dix longueurs.

Non placés : Buenos-Ayres, La Marquise.

Pari mutuel. — Pesage : Serpenteau, gagnant, 25,50 ; placé 12,50 ; Gardenia, 8. — Pelouse : 16, 17 ; 7,50.

**Troisième journée. — Dimanche 7 août. — Prix de Malavaux** (3,000 fr., 1,500 m.). — 1. Cluny II (Grundy), 4/1 ; 2. Danseur (Mills), 3/1 ; 3. Mystère (Theoker), égalité.

Gagné de trois quarts de longueur. Le troisième à cinq longueurs.

Non placée : Lériada.

Pari mutuel. — Pesage : Cluny II, gagnant, 54,50 ; placé, 12,50 ; Danseur, 11,50. — Pelouse : 37, 15,50 ; 11.

**Prix de la Société d'Encouragement** (2<sup>e</sup> série, 5,000 fr., 2,400 m.). — 1. Machiavel II (Bridgeland), 4/6 ; 2. Ramier (A. Childs), 6/1 ; 3. Géricault (Emery), 12/1.

Gagné d'une longueur. Le troisième à trois longueurs.

Pari mutuel. — Pesage : remboursement. Pelouse : Machiavel II, gagnant, 5,50.

**Prix du Cercle International** (Grand critérium, 12,000 fr., 900 m.). — 1. Isménie (Bridgeland), 5/2 ; 2. Béguin (Jordan), 6/1 ; 3. Cannes (A. Childs), 4/1.

Gagné d'une demi-longueur. Le troisième à une encolure.

Non placés : Mont Cassin, Casilda, Agrégé, Saldi Eder, Joyeuse, Allier.

Pari mutuel. — Pesage : Ecurie d'Harcourt, gagnante, 9 ; Isménie, placée, 6,50 ; Béguin, 7 ; Cannes, 9. — Pelouse : 10,50, 6,50 ; 7 ; 10.

**Prix du Pari Mutuel** (Handicap à réclamer, 3,000 fr., 1,700 m.). — 1. Coronadora (W. Pantall), 5/1 ; 2. Chypre (A. Childs), 4/1 ; 3. Campana (Grundy), 6/1.

Gagné de trois quarts de longueur. Le troisième à une demi-longueur.

Non placés : Arva, Richard, Sombreuil, Pirouette II.

Pari mutuel. — Pesage : Coronadora, gagnante, 18 ; placée, 11 ; Chypre, 11,50. — Pelouse : 23,50, 13 ; 13,50.

**Steeple-Chase militaire** (1<sup>re</sup> série, objet d'art, 3,000 m.). — Rosalba (M. de Valence), 7/4 ; 2. Ironie (M. de l'Isle), 1/2.

Gagné de dix longueurs.

Pari mutuel. — Pesage : Rosalba, gagnante, 13. — Pelouse : 8,50.

**Quatrième journée. — Mardi, 9 août. — Prix des Célestins** (Hacks et hunters, à réclamer, gentl. rid. 1.500 fr. — 1.500 m.). — 1. Maravédís (M. Stern), 6/4 ; 2. Radieuse (M. Randon), 12/1 ; 5. Devin (M. Réginald), 8/1.

Gagné d'une longueur. Le troisième à une demi-longueur.

Non placés : Navire, Izol, My Star, Acherin, Poudre aux Yeux, Corail II.

Pari mutuel. — Pesage : Maravédís, gagnant 9 50 ; placé, 7 ; Radiieuse, 10 ; Devin, 8. — Pelouse : 11, 7 ; 11 50 ; 9.

**Prix de la Société sportive d'Encouragement** (prix prime, 4 000 f. — 2,000 m.). — 1. Italie (Bridgeland), 6/4 ; 2. Fornarina III (Brennan), 4/1 ; 3. Cluny II (Grundy), 10/1.

Gagné de trois quarts de longueur. Le troisième à deux longueurs.

Non placés : Rameur.

Paris mutuel. — Pesage : Italie, gagnant, 9 fr. placé, 6 ; Fornarina III, 7 50. — Pelouse : 8 50, 6 ; 8.

**Prix Chavigny** (8.500 fr. — 2,500 m.). — 1. Raquette II (Brennan), 6/4 ; 2. Merit (E. Watkins), 5/4 ; 3. Le Moineau (E. Carter), 16/1.

Gagné de deux longueurs. Le troisième à cinq longueurs.

Non placés : Edimbourg, Oreidorf.

Paris mutuel. — Pesage : Raquette II, gagnante, 19, placée, 7,50 ; Merit, 6 50. — Pelouse : 18,7 ; 6 50.

**Prix d'Hauterive** (à récl. 2.000 fr. — 800 m.). — 1. Catchareou (Hill), 4/1 ; 2. Navarin II (Harley), 2/1 ; 3. Chasse à Courre (Brennan), 2/1.

Gagné d'une demi-longueur. Le troisième à une encolure.

Non placés : l'Arlésienne, Diablotin, Parthenay, Joly.

Pari mutuel. — Pesage : Catchareou, gagnant, 34 ; placé, 18 50 ; Navarin II, 12 50. — Pelouse : 46, 17 ; 9.

**Prix de la Grande Grille** (st.-ch., hacks et hunt. hand. gent. 3,200 fr. — 3,400 m.). — 1. Forest Queen (M. H. Nivière), 4/1 ; 2. Energie (M. de Lamothe), 5/1 ; 3. Avenir (M. Alharet), 4/1.

Gagné de trois longueurs. Le troisième à une tête.

Non placés : Drury Lane, Médor, Arana, Amen.

Pari mutuel. — Pesage : Forest Queen, gagnant, 31 ; placé, 12 ; Energie, 16. — Pelouse : 19 50, 15,50 ; 16 50.

**Cinquième journée. — Jeudi, 11 août. — Prix de Charmel** (3,000 fr. — 1,800 m.). — 1. Fille d'Artois (Brennan), 4/6 ; 2. Coronadora (W. Pantall), 4/1 ; 3. Filou (Jordan), 2/1.

Gagné d'une encolure. Le troisième à une encolure.

Non placé : Ramier.

Pari mutuel. — Pesage : Fille d'Artois, gagnante, 7 ; placée, 7,50 ; Coronadora, 11. — Pelouse : 8 50, 7 ; 8.

**Handicap Libre** (4,000 fr. — 1,800 m.). — 1. Caducée (Bridgeland), 6/4 ; 2. Edimbourg (Bates), 6/1 ; 3. Mirliton II (Grundy), 6/1.

Gagné d'une demi-longueur. Le troisième à deux longueurs.

Non placés : Cabidoulin, Danseur, Arva, Clarinette, Sentilly, Manon, Ballade.

Pari mutuel. — Pesage : Ecurie d'Harcourt, gagnante, 12 50 ; Caducée, placée, 9 ; Edimbourg, 11 50 ; Mirliton II, 9 50. — Pelouse : 11,9 ; 16 50 ; 21 50.

**Prix du Parc** (gentlemen, 2,500 fr. — 2,000 m.). — 1. Radieuse (M. de Lamothe), 6/4 ; 2. Corail II (M. de Salles), 10/1 ; 3. Devin (M. Réginald), 4/1.

Gagné d'une longueur et demie. Le troisième à une demi-longueur.

Non placés : Izol, Vautour, My Star, Maravédís, Poudre aux Yeux.

Pari mutuel. — Pesage : Radieuse, gagnante, 16 ; placée, 5 50 ; Corail II, 6 ; Devin, 6. — Pelouse : 16, 6 50 ; 7 ; 7.

**Prix du Hammam** (500 fr. — 1,600 m.). — 1. Cawdor (M. Bize), 4/1 ; 2. Farfadet (M. Last), 2/1 ; 3. Pluton (M. Desnoyssel), 6/1.

Gagné de deux longueurs. Le troisième à une demi-longueur.

Non placés : Racoleur, Kako, Chicane, Reine, Bambousy, La Hussarde.

Pari mutuel. — Pesage : Cawdor, gagnant, 12 50 ; placé, 7 50 ; Farfadet, 8 50 ; Pluton, 40. — Pelouse : 42, 10 50 ; 8 50 ; 9 50.

**Prix du Bourbonnais** (courses de haies à réclamer, gentlemen, 2,800 m.). — 1. Navire (M. de Lamothe), 6/4 ; 2. Indoustau (M. de Chezelles), 4/1 ; 3. Amen (Boulevard), 7/4.

Gagné de trois longueurs. Le troisième à vingt longueurs.

Non placés : Yvonne, Gascogne.

Pari mutuel. — Pesage : Navire, gagnant, 8 50 ; placé, 7 50 ; Indoustau, 8. — Pelouse : 10 50, 8 ; 10 50.

## Courses du Creusot

La Société hippique de Saône-et-Loire donne demain, dimanche, à l'hippodrome de Chanliau des courses mixtes fort intéressantes.

Ces courses sont précédées d'un concours-foire qui a lieu aujourd'hui même, sur la place de la Molette.

Ce concours comprend un concours hippique et un concours d'obstacles dotés tous deux de primes assez importantes.

Nous en donnerons les résultats dans notre prochain numéro.

Voici le programme des courses de demain :

### PROGRAMME DES COURSES DE TROT

**Prix d'essai. — Au trot monté. (Réservé aux Fermiers et aux Eleveurs).** — 300 fr. pour tous chevaux de 3 à 8 ans, nés dans Saône-et-Loire et montés au trot par les propriétaires eux-mêmes, par leurs fils, leurs amis ou leurs domestiques, à l'exclusion de tout jockey, montant habituellement en course, autres que celles réservées aux éleveurs. — Distance : 2,800 mètres pour les chevaux de 3 ans ; 2,950 mètres à 4 ans ; 3,000 mètres à 5 ans et au-dessus.

**Les Oaks du Centre. — Derby de pouliches au trot monté.** — 1,000 fr. ajoutés à une poule de 100 fr. chaque, pour pouliches de demi-sang (de 3 ans), issues d'un étalon de l'Etat ou d'un étalon approuvé ou autorisé, nées en 1895 dans les circonscriptions des

dépôts d'étalons de Cluny, Ancey, Anrillac, Besançon, Blois, Pompadour, Rodez et Rozières, ou importées dans la région ci-dessus délimitée, deux mois avant la date ci-après fixée pour les engagements et n'en étant pas sorties depuis, pendant plus de 25 jours consécutifs. — Distance : 3,400 mètres environ, et 3,500 mètres pour les pouliches qui ne seraient point issues soit d'un étalon, soit d'une poulinière ayant trois degrés d'ascendance française au moins.

**Prix de Chanliau. — Au trot attelé (Réservé aux Fermiers et aux Eleveurs).** — 300 fr. pour chevaux entiers ou hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements de Saône-et-Loire, attelés à une voiture à deux ou quatre roues, d'un poids minimum de 190 kil. — Distance : chevaux de 5 ans et au-dessus 3,250 mètres; chevaux de 4 ans, 3,150 mètres; chevaux de 3 ans, 3,000 mètres environ.

**Prix du Creusot et de la Société d'encouragement du demi-sang. — Au trot monté.** — Distance : 4,600 mètres en une épreuve. — 1,000 fr. offerts moitié par la Société d'Encouragement du demi-sang, moitié par la Société hippique de Saône-et-Loire pour chevaux et juments de demi-sang de 3 ans et au-dessus, nés ou élevés en France.

PROGRAMME SPÉCIAL DES COURSES D'OBSTACLES

**Prix du Polygone. — Course de haies, réservée aux Eleveurs, à leurs Fils, à leurs Domestiques et aux hommes en service dans les Ecoles de dressage.** — Haies de 90 centimètres seulement de hauteur. — Distance : 1,800 mètres environ. Le premier recevra 150 fr., le second 100 fr., et le troisième 50 fr.

**Prix de la Société des Steeple-Chases de France Steeple-Chase, 6<sup>e</sup> série** — Distance : 3,400 mètres environ. — 2,600 fr. offerts par la Société des steeple-chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 45,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 6<sup>e</sup> série, ni un prix d'une série supérieure.

**Prix de la Société sportive d'encouragement. Course de haies.** — Distance : 3,900 m. environ. — 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8,000 fr. en un ou plusieurs prix.

**Courses de Roanne.**

D'importantes courses de chevaux auront lieu demain dimanche et lundi à l'Hippodrome de Matel. Les meilleures écuries de France seront représentées. Parmi les mieux cotées, nous relevons les écuries de Romanet, Benaguet, marquise de Vivens, de Tracy, Dugas, Garnier, Châteauneuf, etc.

Un concours hippique se tiendra lundi matin à 9 heures. Il promet d'avoir un gros succès.

Le Comité, d'ailleurs, n'a rien négligé pour assurer la réussite de ces deux jours d'épreuves, dont nous donnerons un compte rendu très détaillé.

**Concours de pouliches et de poulinières**

La Société hippique de Saône-et-Loire organise, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un concours de poulinières à Marcigny, pour samedi prochain et concours de pouliches de 2 et 3 ans à Toulon-sur-Aroux pour dimanche.

Le concours de Marcigny est ouvert aux juments de demi-sang appartenant depuis 3 mois au moins à l'arrondissement de Charolles et aux cantons limitrophes situés dans les départements voisins.

Les primes à distribuer s'élèvent à 4,700 fr.

Un concours de Toulon-sur-Aroux pourra prendre part les pouliches de 2 et 3 ans appartenant depuis trois mois au moins à l'arrondissement d'Autun et aux cantons de Bourbon-Lancy, Toulon-sur-Aroux, Gueugnou, Montceau-les-Mines et Mont-Saint-Vincent.

Les primes sont de 2,000 fr. pour les pouliches de 3 ans et de 900 fr. pour celles de 2 ans.

**CHASSE ET CHIENS**

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite des rapports sur l'Exposition canine de Dijon.

**Ouverture de la Chasse**

Par décision de M. le Ministre de l'Agriculture, prise sur la proposition des préfets, l'ouverture de la chasse a lieu, cette année, aux dates suivantes.

*Au 14 août*, pour les départements compris dans la première zone, savoir : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes (partie), Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironda, Hérault, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.

*Au 28 août*, dans les départements compris dans la 2<sup>e</sup> zone : Ain, Allier, Ardèche, Basses-Alpes (partie), Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Doubs, Drôme, Hautes-Alpes, Haute-Loire, Haut-Rhin, Haute-Saône, Haute-Savoie, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loire, Loir-et-Cher, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Tarn, Vendée, Vienne.

La troisième zone, où l'ouverture est fixée au 4 septembre, comprend : Aisne, Ardennes, Aube, Calvados (partie), Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Nord, Oise, Orne (partie), Pas-de-Calais, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

L'ouverture aura lieu le 18 septembre dans la quatrième zone : Calvados (partie), Côtes-du Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Manche, Morbihan, Orne (partie).

**Le Droit de chasse.**

M. Chastenot, député de la Gironde, a déposé sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à démocratiser l'exercice du droit de chasse par l'établissement de permis valables pour un dimanche et ne coûtant qu'un franc.

Toutefois, comme l'exercice de la chasse doit être apprécié en tenant compte des considérations locales, la proposition de M. Chastenot n'édicte qu'une faculté dont les départements représentés par leurs Conseils généraux pourraient ou non faire usage à leur gré.

Les Conseils généraux pourront donc établir dans leurs départements des permis de chasse journaliers de 1 franc, valables chacun pour un seul dimanche et dans l'étendue d'un département. La moitié des sommes provenant de ces permis journaliers reviendrait à l'Etat, l'autre serait réservée aux communes.

**TIR AUX PIGEONS**

**Tir aux pigeons de Charbonnières**

*Résultats du dimanche, août.* — MM. Chalandon 1er et Cap. Joë 2<sup>e</sup> partagent le prix de clôture.

La poule réglementaire est gagnée par M. Deségrivais.

La poule au doublé revient à M. Joseph Gazagne.

Les autres poules sont gagnées ou partagées par MM. Nouvellet, Destoc, Poizat, Léo, etc.

**Tirs aux Pigeons d'Ostende**

*Résultats du 9 août.* — Prix, 5,000 francs, handicap : 1. M. le comte de Lambertie, 25 m. 1/2, tuant 9 sur 9, touche 1,565 fr. et une médaille en or ; 2. M. Van Dame, 26 mètres, tuant 8 sur 9, touche 1,565 francs ; 3. M. le comte P. Liedekerque, 26 mètres, tuant 7 sur 8, touche 1,565 francs ; 4. M. le comte Jean de Launay, 27 mètres, touche 300 francs.

La poule réglementaire à 27 mètres a été gagnée par MM. le prince de Croix et Verdavainne.

*Resultats du 10 août.* — Prix de 5,000 francs (handicap) 66 tireurs, un pigeon : 1. M. de Paul (21 m.), 16/16, touche 1,700 fr. et reçoit la médaille en or ; 2. Paul Gervais (27 m.), 15/16, touche 1,500 fr. ; 3. Moncorgé (25 m. 1/2), 12/13, touche 1,500 fr. ; 4. comte de Montesquiou (25 m.) 8/9 et Mayno (26 m.), 8/9, partagent 300 fr.

La poule réglementaire (1 pigeon à 29 m.) a été gagnée par MM. Paul Gervais, de Cavalleri, Robinson, Wissing et Roberts.

**Résultats du 11 août.** — Prix de 10,000 fr. (67 tireurs), 1 pigeon : 1. M. Schiasparelli (23 m. 1/2), 13/14, touche 4,200 fr. et reçoit la médaille en or ; 2. M. Blache (25 m.), 12/14, touche 4,200 fr. ; 3. M. Mayeur (23 m.), 8/9, touche 1,000 fr. ; 4. MM. le comte de Lambertie (27 m. 1/2), et Brunneel (21 m.), 5/6, partagent 600 fr.

La poule réglementaire (1 pigeon à 28 m.) a été gagnée par MM. le prince de Croy et Roberts.

**Résultats du 12 août.** — Prix 5,000 fr., 56 tireurs, 1 pigeon à 27 m. : 1. M. Wissing, 6/6, touche 2,100 fr. ; 2. M. Erskine, 5/6, touche 2,100 fr. ; 3. et 4. MM. le baron de la Potterie et le capitaine Vernon, 4/5, partagent 800 fr.

La poule (1 pigeon handicap) a été gagnée par MM. le comte de Lambertie, Brunneel et Morris.

**Résultats du 13 août.** — Prix 5,000 fr., handicap. — 1. M. Van Hoobrouck, 23 m. 1/2, tuant 14 sur 14 ; 2. M. Paul Gervais, 28 mètres, tuant 13 sur 14 ; 3. M. le comte de Lambertie, 25 mètres 1/2, tuant 10 sur 11 ; 4. M. le comte de Quélen, 26 mètres, tuant 9 sur 10.

La poule réglementaire à 30 mètres a été gagnée par M. le comte de Lambertie et M. Roberts.

#### TIRS DE FIN AOUT

22 août : 5,000 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 15 fr.

23 août : 2,500 fr. et une médaille en or (1 pigeon 27 mètres).  
Entrée : 10 fr.

24 août : 2,500 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 10 fr.

25 août : 5,000 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 15 fr.

26 août : 5,000 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 15 fr.

27 août : 2,500 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 10 fr.

29 août : 5,000 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée 15 fr.

30 août : 2,500 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 10 fr.

31 août : 5,000 fr. et une médaille en or (1 pigeon handicap).  
Entrée : 15 fr.

Il ne sera tiré que des blue-rocks anglais trappés par M. Charley-Roberts, de Londres.

Réparations d'armes en tous genres, **E. KEISER**,  
rue Garibaldi, 218, LYON.

# TIR

## Dans la Presse.

**Deux innovations dans le matériel de tir.** — Nous devons signaler à nos lecteurs deux innovations qui ont été introduites tout récemment dans le matériel de tir, d'une part dans celui qui est entre les mains des tireurs et, de l'autre, dans celui qui se trouve dans le fossé des cibles, M. Corbaz, armurier, à Genève, a eu une idée très ingénieuse dans sa simplicité pour obvier au rayonnement occasionné par la chaleur de l'arme, lorsque l'on a tiré sans interruption un certain nombre de coups. Il adapte sous la feuille de mire une bande de toile cirée large de 2 1/2 cm environ et d'une longueur variable suivant celle du canon ; à l'autre extrémité de cette bande se trouve un anneau qui se fixe au canon au-dessus du guidon auquel il vient s'appuyer. De cette façon la dite bande s'étend au-dessus du canon et écarte par conséquent de chaque côté le rayonnement qui n'est ainsi plus gênant pour l'œil du tireur ; au moyen de deux petits ressorts à boudins la bande tout en étant solidement fixée, n'est pas trop rigide ce qui l'empêche de s'échauffer.

La 2<sup>me</sup> innovation, que nous avons eue en mains et du caractère pratique de laquelle nous avons pu nous rendre compte

est un appareil destiné à mesurer la distance des coups sur la cible avec différentes divisions. Il a été inventé par M. Pfeningger à Zurich et servira pour la première fois, croyons-nous, au tir cantonal zurichois. Il consiste essentiellement en une espèce de règle dont l'intérieur est vide pour donner passage à un curseur et sur la face supérieure de laquelle se trouve la division correspondant à celle de la cible.

Avec les appareils usités précédemment on mesurait la distance en posant une pointe sur le centre de la cible et une autre sur le bord du trou formé par la balle. Ici on se sert d'un cône en métal de la dimension d'une balle qui vient boucher le trou laissé par le projectile. Au moyen d'un curseur on obtient la distance entre le trou et le centre de la cible distance évaluée en centimètres ou en fractions de celui-ci pouvant aller jusqu'à 1/10. Ajoutons que le curseur est muni d'un poulet qui, par une simple torsion, le rend fixe, ce qui peut au besoin permettre de constater une erreur du cibarré même après le coup bouché.

(Gazette des Carabiniers Suisses).

**Société de Tir de l'Armée Territoriale.** — Les journées des 14 et 15 août, deuxième et troisième journées du Concours, ont amené au nouveau stand militaire une grande affluente de tireurs. Les avaries causées par l'orage du dimanche précédent avaient disparu, la Société ayant, dans la semaine, perfectionné et réconstitué tout à neuf le matériel de cibles. Aussi les tirs ont-ils été très animés et les résultats excellents.

Un maximum a été fait, le 16, par M. Niepce, père, aux cibles à 300 mètres ; on en a constaté deux autres au nouveau tir réduit préconisé par la Société, et qui obtient beaucoup de succès auprès des jeunes gens.

M. le colonel Polonus, président honoraire de la Société, et M. Harent, président du Tir de Lyon, assistaient au déjeuner du 14. Ils ont répondu à la bienvenue que leur a souhaitée le commandant Berthet, le premier, dans un toast plein de cette cordialité altirante qu'il apporte partout, le second avec la verve spirituelle qui donne tant de saveur à ses allocutions.

Des délégations sont venues, nombreuses, représenter les Sociétés de tir de la région.

Dimanche prochain, 21 août, clôture du Concours. A dix heures du matin, réception et vin d'honneur offert aux autorités civiles et militaires.

Principaux résultats aux diverses catégories, le 15 août au soir :

*Concours d'inauguration.* — MM. Huvel, Lacroix, Fleury.

*Silhouettes fixes.* — MM. Pfister, Fleury, Grizard.

*Tir debout.* — MM. Naudin, Perrier, Grand.

*Concours général.* — MM. Huvel, Niepce B, Fleury.

*Officiers de l'armée active.* — MM. capitaine Paillard-Gagel, capitaine Bosc.

*Sous-Officiers et soldats de l'armée active.* — Infanterie : Garnier, adjudant au 99<sup>e</sup>. — Prime aux 10 meilleures séries : 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie. — Cavalerie : Pompon, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> dragons.

*Espérance.* — MM. Saint-Poulof, Grassel, Gloppe.

*Revolver modèle 1892.* — MM. Gauthier, Tastevin, Pelit.

*Tir réduit.* — MM. Courbis, Perret, Jullien.

**Société des Tireurs du Rhône.** — Dimanche, 28 août, à l'occasion de l'école de tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans. Les théories seront faites par des instructeurs militaires. Les exercices pratiques, les théories et les munitions sont gratuits.

Instruction préparatoire pour l'obtention du diplôme militaire spécial.

Les élèves sont invités à faire constater leur présence par le commissaire de service, dès leur arrivée au stand. Il est rappelé que le classement se fera sur l'ensemble des tirs de l'année et en tenant compte des présences, il y a donc intérêt, pour les élèves de l'école de tir, à assister régulièrement à chaque séance, le quatrième dimanche de chaque mois, quel que soit le résultat de leurs tirs antérieurs.

Les élèves ayant obtenu le 50 pour cent dans les tirs précédents, effectueront, dans cette séance, des tirs à la catégorie supérieure.



# CYCLISME

## Le Sport Cruel

Jusqu'ici les Américains et les Anglais avaient eu le monopole des sports cruels. Maintenant, les Parisiens n'ont plus rien à leur envier. Pour satisfaire les goûts dépravés de nos snobs et de nos demi-mondaines, morphinomanes ou buveuses d'éther, un industriel chez qui l'appât du gain a remplacé les scrupules, n'a pas craint de leur offrir le spectacle d'une course de *soixante-douze heures* à bicyclette.

On se demande, vraiment, qui a été le plus à blâmer en l'occurrence : ou du manager ou du public. Quant aux gens qui, pour gagner quelques sous, se sont imposé un supplice effroyable, ils sont vraiment bien à plaindre.

Nos lecteurs apprécieront assurément les motifs qui nous ont empêché de dire plus tôt notre écœurement. Maintenant que le barnum a empoché sa recette, nous n'avons plus aucune raison qui nous interdise de protester avec indignation contre son entreprise.

Son client le plus fidèle a dû, certainement, être l'Anglais qui suivait jadis tel dompteur, dans l'espoir de le voir dévorer un soir par ses fauves.

Ce fantaisiste a dû trouver, dans la course de soixante-douze heures, de multiples occasions de satisfaire sa perverse curiosité.

Dès la quatorzième heure, un des concurrents, pris de folie, se mettait à déambuler sur la piste, en chantant à tue-tête. Il s'emparait du parapluie d'un spectateur, l'ouvrait et caracolait ensuite devant la foule, « à la grande hilarité des spectateurs », disent les chroniqueurs.

Avant la fin des premières vingt-quatre heures, plusieurs coureurs étaient déjà tombés de machine et s'étaient grièvement blessés — tel l'Américain Albert Franck, admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Quand on vida les poches du malheureux, on n'y trouva pas un sou : « Il comptait sur sa course, dit le *Vélo*. Que va-t-il devenir ? Sport cruel ! » Oh ! oui, combien cruel, le « sport » qui martyrise les corps et affole les intelligences !

Un rédacteur du *Vélo* alla faire un tour au « camp de la déroute ». Lisez cette description :

Voici Faure, la face incendiée ; voici B'alu, affalé sur l'herbe comme un corps sans âme. Voici Joyeux les yeux vagues et les traits las.

Voici Bertin, nu des pieds à la tête, sa grande carcasse osseuse et forte est étendue sans un tressaillement de vie, sans un souffle. Les yeux grands ouverts, l'homme dort. Se rappelle-t-il les autres sommeils réparateurs et doux ? Les mouches volent sur le visage et sur le corps de l'homme couché.

De temps en temps tout l'être tressaille, les muscles travaillent soudain, les jambes se raidissent et se tendent, la poitrine se lève : l'homme ne bouge pas la tête, ne déclôt pas les lèvres et l'on entend : « J'ai chaud. »

Et les autres tournent, tournent encore sous le soleil toujours plus dur.

« La vie c'est l'ensemble des forces qui résistent à la mort. »  
Ils vivent.

À la quarante et unième heure, Foureau s'imaginait qu'on lui mettait des pétards sous ses roues et que, chaque fois qu'il arrivait dans un virage, il lui fallait éviter une voiture.

Au moment où la finale de la quarante-huitième heure fut annoncée par un coup de pistolet, Fischer courut à un arbre, l'enlaça de ses bras tremblants et, grimpé sur une branche, fit entendre des cris d'animaux. On eut toutes les peines du monde à le faire descendre. L'assistance s'amusa beaucoup.

Avant-hier soir, le manager, pour corser son odieux spectacle, fit tirer un feu d'artifice sur la pelouse de son établissement. Des coureurs ouvrirent aussitôt les mains pour recevoir ce qu'ils croyaient être une pluie d'or. L'un d'eux s'écria, d'une voix tonitruante : « Nous voici dans le paradis ! »

Les scènes de ce genre se renouvelèrent jusqu'à la fin de la

course. A l'avant-dernière heure, Frederick qui, par un prodige de volonté, était resté *vingt-sept heures en piste* sans descendre de bicyclette, tomba lourdement sur l'asphalte. Faure s'endormit. Quand Miller passa le poteau d'arrivée, il était dans le plus pitoyable état. Par exemple, la recette avait été bonne. C'était la seule chose qui intéressât l'unique bénéficiaire de ce scandale.

Il existe à Paris une Société protectrice des animaux. Ses membres s'indignent de voir livrer au taureau de vieux chevaux destinés à l'abattoir. En cela ils ont raison, et leurs protestations ne nous laissent point indifférents. Mais avant de protéger les animaux contre les mauvais traitements, il faudrait d'abord, il nous semble, songer à sauvegarder les hommes contre certaines exploitations, à la fois malsaines et féroces.

Ph. D.

Nous avons emprunté l'article qu'on vient de lire à l'un de nos confrères parisiens qui n'a pu retenir son indignation devant le spectacle si triste et si écœurant à la fois de la fameuse course de 72 heures donnée samedi, dimanche et lundi au vélodrome du Parc-des-Princes.

Cette indignation est plus que légitime et notre confrère à raison de s'émouvoir en voyant notre jeunesse adopter des mœurs si en dehors du caractère et des goûts de notre race. Mais il est peut-être trop tard pour protester contre des spectacles que la faiblesse et souvent aussi la condescendance intéressée d'une certaine presse ont tant contribué à mettre à la mode.

Le mal ne serait pourtant pas irréparable, si l'Anglais dont parle notre confrère ne trouvait d'imitateurs que parmi nos snobs et nos dégrafées. Malheureusement la passion des *sports cruels* a pénétré dans la masse dont les yeux, à force de sollicitations, se sont habitués aux spectacles malsains et... malpropres. Elle en est arrivée à trouver un plaisir pimenté dans la vue d'un malheureux restant 30 heures sur sa machine et surtout dans la préoccupation de savoir comment il peut s'entendre avec son estomac et ses entrailles.

Voilà le vrai danger, mais la crainte du ridicule empêche les meilleurs d'entre nous de le signaler et c'est à peine si quelques-uns ont osé dire que ce n'était peut-être pas là du vrai sport.

Rien ne nous révolte désormais et ne nous fait rougir, si ce n'est d'être pris pour de vrais fils de France, ayant conservé les goûts sains, délicats, élevés qui, jusqu'ici, avaient été notre apanage le plus envié.

Il y a là plus que du snobisme et il est humiliant de constater que notre décadence vient non pas de l'excès même de notre civilisation, mais bien de l'introduction dans nos mœurs de passions grossières et brutales dont notre éducation atavique semblait devoir nous préserver à jamais.

Le dire n'est pas du *dernier bateau* et l'on va nous trouver bien vieux jeu. A quoi bon donc philosopher sur l'inéluctable ? Cruauté pour cruauté cependant, nous préférons encore les courses de taureaux. C'est plus viril... et plus noble.

Veut-on, d'ailleurs, connaître la morale de tout ceci ? Elle est toute entière dans cette nouvelle de la dernière heure : « La Direction du vélodrome de Parc-des-Princes, à la suite du succès obtenu, vient de décider que la fameuse course-exhibition de 72 heures deviendra annuelle.

Elle se courra à la Pentecôte. »

R

**CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette**

## NOTES D'ENTRAÎNEMENT

Ainsi que je l'avais annoncé samedi dans mes notes sur l'entraînement, Lambrechts, Lagarde et Altin sont allés courir à Aix les-Bains. Ainsi qu'il fallait le prévoir, Lambrechts a remporté le Championnat de la Fédération du Haut-Rhône devant Lagarde, deuxième, battant Vibert, de Genève. Champion étant tombé n'a pas pris part aux courses.

A Uriage, Bordigoni a triomphé dans l'internationale; comme la piste est dangereuse, Clément est tombé et n'a pas pu se classer.

A Roanne, la course régionale est revenue à Bordigoni, mais dans l'internationale, aucun Lyonnais ne s'est classé; le coureur parisien Carmant a enlevé cette course dans un style magnifique. F.

## COURSES ET RÉUNIONS

**La Pédale Lyonnaise.** — Malgré la chaleur sénégalienne de dimanche dernier, un public nombreux et élégant s'était donné rendez-vous au Vélodrome de la Tête-d'Or où la Pédale Lyonnaise avait organisé une fête sportive des plus réussies.

Voici les résultats :

**Handicap amateurs, 1,000 m.** — 1. Florent, 2. Bertrand (10), 3. Capelle (scr.)

**Championnat de la Pédale Lyonnaise, 2,000 m.** — 1. Viallon, 5'56"; 2. Wasky, 3. Corcompt.

Capelle se met ensuite en piste pour tenter un essai du record des 10 kil. sans entraîneurs. Il couvre la distance en 45, 57" 1/5.

**Match Carron-Martelin, 1,000 m.** — 1. Carron, par une demi-roue. Temps; 2' 31".

**Scratch, 15 kil. avec entraîneurs.** — 1. Florent, 2. Lenoble, 3. Marion.

Cette course avait réuni neuf partants. Le train a été très dur, il y a eu quelques chutes, sans gravité.

**URIAGE.** — La seconde réunion d'Uriage, organisée par le *Vélo-Club* et le *Stade Grenoblois*, a obtenu un immense succès, beaucoup de monde, fraîches toilettes, nombreux coureurs, temps superbe, rien n'a manqué. Au jury: président: M. Dufour (V.C.G.); membres: MM. Guérin, Châlons et Blanc (V.C.G.), Picard, Debon et Carron, (Stade). Starter: M. H. de Lamorte. Félines (Stade) juge à l'arrivée: Richard (Stade).

Voici les résultats:

**I. Départementale:** 1<sup>re</sup> série: 1. Chasse; 2. Goubet; 3. Harry. — 2<sup>e</sup> série: 1. Sarrazin; 2. Espagne; 3. Albert. — 3<sup>e</sup> série: 1. Burlet; 2. Téchoc (*alias* Deuil); 3. Angelier.

1<sup>re</sup> Demi-finale: 1. Burlet; 2. Harry; à 5 longueurs.

La 2<sup>e</sup> demi-finale donne lieu à une série d'accidents qu'on a tout d'abord exagérés, et qui, en somme, n'ont présenté que peu de gravité. Au dernier virage Chasse vire en tête, mais il dérape et tombe. Sarrazin qui le suit de près passe sur lui et fait un gigantesque saut périlleux, tombe sur la piste et reste évanoui. Angelier qui le suit fait aussi panache mais, plus heureux, retombe sur ses jambes sans se faire le moindre mal. Deuil qui arrivait quatrième par une terrible embardée remonte au sommet du virage, et s'accroche au piquet qui retient la toile autour du vélodrome, puis, repartant, se classe premier au poteau d'arrivée, tandis qu'Angelier arrive *pelibus cum janibus* en portant sa machine. Pendant ce temps on s'empressait autour de Sarrazin que l'on transporte à l'hôtel des Négociants, où le docteur Greffier, aussitôt accouru, lui donne les soins que nécessitent son état.

Finale: 1. Burlet; 2. Deuil; 3. Harry.

**II. — Internationale:** 1<sup>re</sup> série: 1. Clavel (Valence); 2. Minetti (Genève). — 2<sup>e</sup> série: 1. Clément (Lyon); 2. Mille (Orange). — 3<sup>e</sup> série: 1. Bordigoni (Lyon); 2. Burlet (Chatte).

Finale: 1. Bordigoni, 2. Clavel, 3. Mille, 4. Minetti.

Course splendide, arrivée très applaudie.

Un incident à signaler: au dernier tour Burlet fait tomber Clément qui avait de grandes chances comme premier.

**III. — Locale:** 1. Angelier, 2. Goubet, 3. Albert. Assez jolie course.

**IV. — Courses d'amateurs:** 1. Chenet, 2. Pendules, 3. Charles.

Excellente course très applaudie qui a mis en joie les nombreux U. S. F. S. A. istes qui se trouvaient autour du vélodrome.

**V. — Courses de primes:** Clément mène dès le début un train d'enfer et s'adjuge les quatre premières primes et la première finale, aux applaudissements de tous les spectateurs; 2. Espagne, 3. Minetti.

Après les courses la distribution des prix a eu lieu, comme d'habitude, devant le Casino. Le soir le dîner traditionnel réunissait les organisateurs de la seconde réunion d'Uriage de la saison et à minuit le dernier train de la Société des voies ferrées du Dauphiné

nous ramenait à Grenoble où chacun se séparait emportant un souvenir charmant du deuxième *great event* de la saison estivale 1898 dans notre gentille station thermale.

**AIX-LES-BAINS.** — Les Championnats de la Fédération du Haut-Rhône courus dimanche ont été un triomphe pour Lambrechts, arrivé premier dans toutes les courses. Il est vrai que Théo Champion qui, depuis 1895, détenait le titre de champion de la F. H.-R. n'a pu défendre son titre, par suite d'une chute en courant la série.

Voici les résultats de cette journée, un vrai succès pour le *Vélo-Club Aixois*:

**I. Championnat de la F. H. R.** (vitesse-bi, 2 kilomètres).

1<sup>re</sup> série: 1. Vibert; 2. Altin, N. P.: Ribaud et Berger. Course de lenteur menée au départ par Vibert, puis par Ribaud au dernier tour. Vibert démarre aux 300 mètres et gagne devant Altin à sa roue.

2<sup>e</sup> série: 1. Lagarde, 2. Fernandez, N. P.: Gabriel et Champion (tombé). Gabriel mène toute la course et emballe en tête. Fernandez, qui ne sait pas garder sa ligne, se jette sur Gabriel et provoque la chute de Champion.

3<sup>e</sup> série: 1. Lambrechts, 2. Swiatsky, N. P.: Perret. Perret mène les deux premiers tours; Lambrechts part à la cloche et gagne de 3/4 de longueur sur Swiatsky.

Finale: 1. Lambrechts, 2. Lagarde, 3. Vibert, Vibert mène le premier tour; puis Altin prend la tête en longeant les balustrades. A la cloche, Lambrechts part: Altin est débordé. Lagarde prend la roue de Lambrechts et ne la lâche plus jusqu'au poteau. Vibert est troisième à 5 longueurs, après avoir viré près des palissades.

**II. Championnat de la F. H.-R.** (vitesse tandems, 5 kilomètres).

1. Lambrechts-Lagarde, 2. Swiatsky-Perret, 3. Vibert-Hurni. Hurni remplace Champion que sa chute a mis dans l'impossibilité de courir: Vibert-Hurni mènent d'abord, puis Swiatsky-Perret, puis Lambrechts-Lagarde. Six tours avant la fin, Vibert-Hurni ont la corde et la défendent jusqu'à la cloche où ils sont débordés, Lambrechts-Lagarde finissent premiers à une longueur de Swiatsky-Perret; troisième Vibert-Hurni, relevés, à 4 longueurs.

**III. Grande Internationale** (20 kilomètres avec entraîneurs).

1. Lambrechts, en 27' 53" 2/5; 2. Vibert, à 200 mètres; 3. Barrot, à un tour de Vibert, N. P.; Altin abandonné.

Course absolument passionnante, dans laquelle Vibert, a donné des preuves extraordinaires de ténacité et d'énergie. Il a été vivement applaudi avec le vainqueur.

**IV. Course machines multiples, réservée aux entraîneurs, 2,000 mètres.**

1<sup>re</sup> série: 1. Minozzi-Conelli, 2. Lagarde-Gabriel.

2<sup>e</sup> série: Swiatsky-Perret, 2. Triplette Piliot.

Finale: 1. Minozzi-Conelli, 2. Lagarde-Gabriel, 3. Swiatsky-Perret.

**ST-ETIENNE.** — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche dernier, au parc de l'Étivalière:

1<sup>re</sup> course, amateurs, 1,000 mètres. — 1. Thibaud; 2. Chomier; 3. Clément.

2<sup>e</sup> course, vitesse, 1,000 mètres. 1<sup>er</sup> match. — 1. Kakou, 2. Patin, de Lyon, 3. Bonnet, stéphanois, 4. Clémengon, stéphanois.

3<sup>e</sup> course, amateurs, 1,000 mètres. — 1. Paul, 2. Moulin, 3. Mermet, 4. Paille.

4<sup>e</sup> course, amateurs, vitesse. 2<sup>e</sup> match. — Clémengon et Bonnet, Stéphanois, 1<sup>er</sup> ito; Kakou et Patin, 2<sup>e</sup> ito.

5<sup>e</sup> course, amateurs, 3<sup>e</sup> série, 1,000 mètres, 2 tours. — 1. Zéade, 2. Garnier.

6<sup>e</sup> course, 3<sup>e</sup> match, final d'amateurs, vitesse 2,000 mètres, 4 tours. — 1. Bonnet, 2. Clémengon, 3. Kakou, 4. Patin, Lyon.

7<sup>e</sup> course, 4 tours, 2,000 mètres, final d'amateurs. — 1. Thibaud, 2. Garnier, 3. Chomier, 4. Paul, 5. Moulin, 6. Zéade.

8<sup>e</sup> course, 25 kilomètres, final. — Patin, Lyon; 2. Kakou, Lyon; 3. Meunier, Stéphanois; 4. Murte'n, Lyon; 5. Portal, Stéphanois; 6. Vasselat.

**ROANNE.** — Les courses organisées lundi, à notre vélodrome municipal par l'*Union des Cyclistes roannais*, à l'occasion de concours international de musique, ont admirablement réussi. Il y avait plus de 3,000 spectateurs qui ont chaudement applaudi Carmant et l'équipe Fossier Sifferlin, le premier vainqueur de l'internationale et les autres arrivés premiers dans la course de tandems.

Nous avons eu malheureusement à déplorer la chute de trois coureurs. Fargeot et Lagarde s'en sont tirés sans grand mal; Moussier de Vichy, au contraire, s'est fracturé le péroné et a dû être transporté à l'hôpital.

Voici les résultats de la journée:

**Régionale, 1,000 m.** — 1. Bordigoni, 2. Lachat, 3. Moreau.

**Internationale, 2,000 m.** — 1. Carmant, 2. Balajat, 3. Parmac. Non placé: Félix-Henry.

**Tandems, 5,000 m.** — 1. Fossier-Sifferlin, 2. Parmac-Félix-Henry; 3. Brécy-Gentet.

**Primes.** — 1. Carrot, 2. Kakou, 3. Staller.

Le grand prix de Roanne sera couru à la fin de septembre.

**La Course de 72 heures**

Voici les distances couvertes par les 14 coureurs qui ont terminé l'épreuve :

1. Miller 1,812 k.; 2. Frédérick 1,785 k. 333 m. 3. Joyeux 1,652 k.; 4. Faure 1,604 k. 666 m.; 5. Bertin 1,586 k.; 6. Chevalier 1,576 k.; 7. Habert 1,498 k. 666 m.; 8. Fischer 1,491 k. 333 m.; 9. Muller 1,487 k. 333 m.; 10. Monachon 1,404 k.; 11. Piron 1,404 k.; 12. Schmit 1,338 k. 666 m.; 13. Fontana 1,268 k. 666 m.; 14. Potel 1,433 k. 666 m.

Voici, maintenant, l'allocation qui revient aux premiers concurrents de la course :

Miller, 2,500 fr.; Frédérick, 1,200 fr. plus la prime de 500 fr. des vingt-quatre heures, soit 1,700 fr.; Joyeux, 1,000 fr.; Faure, 800 fr.; Bertin, 500 fr.; Chevalier, 300 francs.

Les autres coureurs ont gagné des sommes variant entre 100 et 25 francs. *La moyenne pourtant, a été de 33 à 38 francs par jour.* Pas même de quoi payer les frais d'entretien pendant la course — et de maladie après.

**LE HAVRE.** — Chaperon gagne la course Paris-le Havre, catégorie bicyclettes. Lebert-Talibart gagnent la course de tandems Rouen-le-Havre.

**VITRY-LE-FRANÇOIS.** — Marcel Doré remporte la course Paris-Vitry le-François, organisée par la F. C. A. F.

**GENÈVE.** — Dimanche dernier, a été couru, sur la route de St-Julien, le championnat des 50 k. du Bicycle-Club de Genève. Quelques accidents se sont produits, mais sans aucune gravité.

Genoud, qui était grand favori, a dû abandonner la course 8 k. après le départ, alors qu'il menait le train, la tête de fourche de sa bicyclette ne lui paraissant pas suffisamment solide pour achever le parcours.

Voici les arrivées :  
 Professionnels : 1. Terrier, en 1 h. 20; 2. Charletty, en 1 h. 23; 3. Walker.

Amateurs : 1. Starrast; 2. Mondet; 3. Reber.  
 Dimanche prochain 21, doit se courir le Championnat du Tour du Lac, de l'Union vélocipédique genevoise. On compte sur une trentaine de partants. L. A.

**OSTENDE.** — Lundi dernier s'est couru le championnat international de dames. En voici les résultats :

1. Louise Roger; 2. Délaëlle; 3. Dutricu.  
 Le handicap, couru la même journée, est revenu à Louise Roger; la course de tandems à l'équipe Rager-Accoud, et la consolation à Eiram.

**AMSTERDAM.** — Le Grand Prix d'Amsterdam est gagné par Meyer devant Ghinn et Broka, dans l'ordre. — Piette-Domain battent Pasini-Tomaselli dans la course de tandems.

**BERLIN.** — Les séries du Grand Prix d'Allemagne reviennent à Morin, Seidl, Grogna, Rudl, Jacquelin, Arend, Roberston, Bourrillon, Huber, Waskewitsch-Banker et Heimann gagnent les séries de repêchage.  
 La course de 50 kilomètres avec entraîneurs est gagnée par Huret qui bat Dustrieu, Lesna et Fisher dans l'ordre.

**ANVERS.** — Lura gagne la course de fond à Zuremborg et bat Bouhours et Champion. Van den Born gagne le championnat de Belgique, devant Deleu et Depage, dans l'ordre.

Les séries de la Grande Internationale sont gagnées par Meyers, Chinn, Broka, Deschamps, Domain, Jaap Eden, Deleu, Robertain, Pasini.

Les demi-finales reviennent à Domain, Deschamps et Broka, et ce dernier s'adjuge la finale. Domain s'est classé deuxième.

Broka a été porté en triomphe par ses amis.  
 Le Grand Prix des tandems est gagné par l'équipe Pusini-Tomaselli, suivi de Piette-Domain à une roue.

Au Vélodrome du Sud, les séries du Grand Prix sont gagnées par Impens, Parby, Protin, Fisher, Mathieu et Collome.

La finale revient à Protin; 2° Mathieu; 3° Fischer.  
 Dobecker-Mathieu gagnent la course de tandems.  
 La course de 50 kilomètres avec entraîneurs est revenue à Lura, qui a couvert la distance en 1 h. 10' 1". Dans l'heure, il a fait 45 kilomètres 200.

**COURSES A VENIR**

**Courses de Lyon-Lagnieu**

Ces courses que le V. C. de Lagnieu organise, avec le concours de notre confrère, le *Lyon-Républicain*, pour demain dimanche, sont d'ores et déjà assurées d'un succès éclatant.

Les inscriptions sont nombreuses, et à Lagnieu les préparatifs pour recevoir dignement les coureurs sont achevés. Comme nous l'avons déjà annoncé, ces courses comprennent des épreuves vélocipédiques, d'automobiles et de motocycles. En voici d'ailleurs le programme :

**Course de fond** (50 kilomètres, Lyon-Lagnieu). — 1° bicyclettes, départ; du restaurant David, à Villeurbanne. Arrivée à Lagnieu, route du Port.

1<sup>re</sup> série amateurs. — Départ à 7 heures du matin.  
 2<sup>e</sup> série, amateurs n'ayant jamais gagné de prix dans des courses précédentes. — Départ à 7 heures 10 du matin.

2° Automobiles, départ Lyon-St-Clair. — Contrôle d'arrivée à Lagnieu, clos Decruizat, route de Bourg. Arrêt des voitures devant l'Hôtel de Ville.

1<sup>re</sup> série, motocycles, voitures à 3 roues. — Départ à 8 heures 1/2 du matin.

2° série, voitures à 4 roues. — Départ à 8 h. 1/2 du matin.  
 A Lagnieu, à 2 heures 1/2 du soir, courses sur piste :

1° **Course locale** (3 tours, 2,400 mètres). — Réservée exclusivement aux membres du V. C. de Lagnieu.

2° **Course internationale amateurs** (3 tours, 2,400 mètres).

3° **Course départementale** (3 tours, 2,400 mètres).

4° **Course internationale amateurs** (3 tours, 2,400 mètres). — Réservée aux coureurs amateurs n'ayant jamais gagné de prix dans des courses précédentes.

5° **Course de consolation** (3 tours, 2,400 mètres). — Aux coureurs n'ayant pas eu de prix dans les courses ci-dessus.  
 A 5 heures 1/2 distribution des récompenses.

**Vélo-Club Sineux.** — Le V.C.S. prépare une fête sportive au Vélodrome de Genas, pour le 14 septembre. Nul doute qu'elle ne réussisse comme toutes celles qu'il a déjà données.  
 Nous en publierons bientôt le programme.

**CHAMBÉRY.** — C'est dimanche prochain, 8, que se courra le championnat de fond, de 109 kil. du *Vélo Club de Chambéry*. Il aura lieu sur la route d'Albertville.

Cette course reviendra certainement à Calabrin, le champion savoyisien.

**DIJON.** — L'épreuve annuelle du Championnat de la Côte-d'Or est fixée au 25 septembre.

Les inscrits sont déjà nombreux et l'entraînement a déjà commencé.

Parmi les coureurs, on signale déjà Simonnet, Bergey, Charlot, Chevreux, le champion de l'arrondissement de Semur pour les 50 kil. sur route, etc.

**COMMUNICATIONS**

Lyon, le 18 août 1898.

Monsieur le directeur du *Lyon-Sport*,

Je lis dans une des colonnes de votre très estimable journal une lettre accusant les coureurs professionnels de Lyon de ne s'être pas fait inscrire à temps pour prendre part aux courses organisées par l'U.V.F.; ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. La direction du vélodrome de Genas a annoncé aux coureurs lyonnais qu'à la place d'une course internationale aurait lieu un match entre Lambrecht, Van den Born et Nieuport.

La meilleure preuve est que plusieurs coureurs qui compaient courir au vélodrome de Genas ne se sont pas engagés ailleurs et ont assisté aux courses en simples spectateurs.

Il est donc inutile de chercher à persuader au public que si les directeurs de nos vélodromes ne font pas de « grands sacrifices » pour organiser de belles réunions de courses, la faute en revient aux coureurs lyonnais négligents.

Veillez agréer, etc.

Un coureur professionnel.

**GRENOBLE.** — Nous recevons de notre correspondant de Grenoble :

**A l'Union cycliste grenobloise.**

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de la campagne menée dans cette société contre l'un de ses membres, directeur d'un journal grenoblois. Tout d'abord nous n'avions pas voulu citer les noms; aujourd'hui que la majeure partie de nos confrères grenoblois ont écrit leur façon de voir dans cette regrettable campagne, nous n'avons plus à nous tenir sur la même réserve.

Donc, et pour que personne ne l'ignore, le membre de l'Union cycliste grenobloise (qui n'en fait plus partie aujourd'hui, à la suite du vote dont nous parlons plus loin) est tout simplement : M. A. de Lamorte-Félines, le sympathique président du Stade grenoblois, ancien vice-président du Comité du Sud-Est, le directeur de la *Tribune de Grenoble*. C'est ce journal qui a été incriminé, car on n'avait pas hésité à publier dans cette feuille d'assez dures vérités pour les dirigeants de l'U. C. G., l'Union cycliste.

La semaine dernière, nous avons, dans *Lyon-Sport*, parlé de l'assemblée que l'Union cycliste avait su si bien organiser; n'y revenons pas et arrivons de suite à l'assemblée de jeudi dernier, à cette fameuse assemblée, où les mineurs faisant partie du Club — c'était libellé en toutes lettres sur les convocations — étaient priés de venir munis du consentement écrit de leur papa ou tuteur. Aussi une vingtaine de brailards, spécialement engagés pour la circonstance, coupaient à chaque moment la défense que présentait de Lamorte-Félines, pour soutenir un pauvre bureau très chancelant... n'osant pas même mettre aux voix deux questions préjudiciables proposées par des sociétaires.

La réunion s'est terminée par le vote sur la radiation de M. de Lamorte-Félines. Voici les résultats : Pour la radiation 31 voix contre 28 voix, soit trois voix de majorité pour le bureau. Encore faut-il remarquer que sur ces trois voix, deux appartiennent peut-être à des mineurs non munis du consentement de leurs parents, et la troisième à un sociétaire qui n'avait pas droit de prendre part au vote. N'en disons pas plus. En outre, il y a lieu de remarquer que neuf sociétaires n'ont pas été autorisés de prendre part au vote, sous le prétexte qu'ils étaient disqualifiés pour prendre part aux courses de l'Union. N'est-ce pas là un comble, il est bon d'ajouter que ces neuf membres auraient voté contre la radiation.

En résumé, il se dégage de la réunion de jeudi que le bureau a eu une minorité de six voix et chacun est étonné de ne le point voir démissionner.

En terminant, nous ne pouvons mieux faire que de citer cette phrase de la lettre ouverte que M. de Lamorte-Félines adressait aux dirigeants de l'Union cycliste : « Il y a des radiations qui vous honorent, j'estime que la mienne est de ce nombre, et je vous remercie de m'avoir fait observer que je m'étais fourvoyé en votre compagnie. »

Nous ne faisons et nous n'avons jamais fait partie de l'Union cycliste; en toute impartialité nous avons exposé les faits qui se passent dans ce club. Nous espérons donc que les nombreux amis que nous y comptons ne nous tiendront pas rigueur de la divulgation de ces manœuvres, ridicules et vexatoires, émanant des dirigeants de l'U. C. G.

NOËL MABLE.

**25, rue GRENETTE**  
Articles spéciaux et exclusifs  
**POUR TOUS GENRES DE SPORTS**

**INSTITUTION KNEIP DE FRANCE**  
LINGERIE en Tissus cellulaire  
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles  
articulées, etc., etc.

**Cycles Castoldi**  
MARQUE FRANÇAISE

Montée des Carmélites, 32  
Impasse des Carmélites, 3  
A LYON



**AUTOMOBILISME**

**L'Exposition internationale de Cycles et d'Automobiles de Grenoble.**

*L'Inauguration. — Les divers Stands.*

Samedi dernier, comme nous l'avons annoncé, a été inauguré à Grenoble ce fameux « Salon du Cycle » dont il était question depuis longtemps déjà et qui, grâce au dévouement sans bornes des membres du Comité d'organisation, malgré quelques oppositions maladroites, malgré tout, les organisateurs vainquant tous les obstacles sont parvenus à créer de toutes pièces un Salon chic, une exposition à la fois originale et intéressante, en un mot une manifestation cycliste et automobile dans notre très sportive région du Sud-Est.

Passons maintenant à l'inauguration.

Dès quatre heures un nombreux public d'« officiels » emplit déjà le Gymnase municipal. Parmi les premiers arrivés citons le général Bonnet, grand chauffeur devant l'Éternel, qui va de

stand en stand et discute avec les constructeurs les avantages ou les désavantages de leurs machines. A quatre heures et demi arrivent MM. S. Jay, maire de Grenoble; Bouhacourt, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet de l'Isère; Capitan, professeur à la Faculté de Droit; Collin-Dufresne, avocat; docteur Bertholet, Augustin et Paul Viallet, H. Bouchayer, Chatain, Raymond père et fils, industriels; les rédacteurs et les correspondants des journaux locaux et régionaux; les correspondants du *Journal des Sports*, du *Vélo*, de *Tous les Sports*, des confrères sportifs suisses etc., etc.

La musique joue la *Marseillaise*, les autorités s'installent à la tribune d'honneur. M. Paul Lacroix, le distingué président de la commission d'organisation prononce le discours d'usage que nous ne pouvons, trop limité que nous sommes, reproduire en entier mais dont voici quelques passages.

Notre pensée, en organisant cette Exposition, a été de donner dans notre région une impulsion nouvelle à l'industrie des cycles et automobiles, et d'essayer d'y implanter une industrie déjà si prospère ailleurs et qui est appelée à donner des résultats magnifiques.

Il y a là une source de richesses, un développement industriel dont notre région peut, si elle veut, tirer le plus grand profit.

Nous aurons à essayer de semer l'idée, que la bonne volonté de tous fera germer, nous l'espérons du moins. En agissant, ainsi, nous croirons avoir fait œuvre de bons Dauphinois.

En ce qui concerne les automobiles, la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve depuis quelque temps cette industrie qui est littéralement débordée de commandes et se voit dans l'impossibilité absolue de livrer, dans un délai même raisonnable, nous a privé de la présence, à l'exposition, d'un grand nombre de maisons qui n'ont pu venir, faute de machines et de voitures disponibles.

Le nombre des modèles exposés et leur variété sont cependant suffisants pour permettre au public une étude intéressante et d'instructives comparaisons.

Puisse de nouveaux constructeurs dauphinois s'inspirer de l'exemple donné et implanter davantage dans notre région cette industrie nouvelle.

Elle est, je le répète, appelée à révolutionner tous nos modes de locomotion actuels; elle doit être surtout féconde en résultats dans notre région où tous les sports sont en faveur et où le tourisme est pratiqué avec ardeur.

Permettez-moi, en terminant, d'adresser nos remerciements à la presse en général, qui a bien voulu favoriser par une large publicité la réussite de l'Exposition.

Ce discours est très applaudi. M. le maire se lève et, en quelques mots remercie très aimablement le Comité d'organisation, félicite tous et chacun et termine en « espérant que l'Exposition de Grenoble sera le signe d'un développement plus grand encore du cyclisme et de l'automobilisme à Grenoble, la ville sportive par excellence.

Après ces discours la visite aux Stands commence. Emboutant le pas derrière le cortège officiel nous allons, aussi complet que possible, faire le résumé de chacun des Stands de l'exposition.

*Les Stands.*

Tout d'abord Ducroiset, le constructeur grenoblois qui expose un magnifique break qui attire vivement l'attention des visiteurs.

Audibert et Lavirote, les constructeurs lyonnais: deux dors et deux voiturettes.

La Compagnie *La Française*: quinze bicyclettes dernier modèle.

Dunlop: Toute une série de pneus.

Columbia: cinq bicyclettes (mod. 1898).

De Dion et Bouton: une collection de motocycles.

Guérin, le Grenoblois bien connu: voitures s'adaptant aux motocycles de Dion.

Humbert, Gladiator, Cleveland, Raleigh: collection de machines « dernier cri ».

Michelin: magnifique coupé avec pneus.

Selaverand: valves et accessoires.

Grammont: accessoires.

Enfin au dernier stand: Peugeot: deux vis-à-vis.

Et, dans cette très succincte description n'omettons point encore l'Exposition rétrospective tout en haut du salon, derrière la tribune d'honneur, exposition qui nous permet d'au-

mirer le dog-car à vapeur de Dion et Bouton (modèle 1880). Quelques bicyclettes de 1875, et enfin la première bicyclette qui fit son apparition à Grenoble, *toute en bois, modèle 1860.*

Cette exposition rétrospective qui sera complétée d'ici quelques jours intéresse vivement les visiteurs.

Après l'inauguration de l'Exposition quelques coupes de champagne sont vidées au buffet par les invités et les membres de la presse. On boit encore à la réussite de l'Exposition et au succès de l'automobile dans la région.

Un gros succès ! Telle est l'idée générale de tous les visiteurs au sortir du Gymnase Municipal après l'inauguration.

Nous ne pouvons terminer ce compte rendu sans adresser nos plus sincères félicitations aux membres de la Commission d'organisation à MM. Laeroix un dévoué président, Milly-Brionnet et Duchemin, vice-présidents ; Guérin, commissaire général et de Lamorte-Félines, secrétaire. Nous aimons à croire que le dévouement de ces Messieurs ne sera pas superflu et que leur esprit d'initiative ne sera pas étranger au développement de l'automobilisme dans notre région alpestre. Noël MABLE.

\*\*\*

L'Exposition de Cycles et d'Automobiles bat son plein et, malgré une chaleur de 45 à 50 degrés, les visiteurs sont encore nombreux.

Il nous revient que les organisateurs auraient décidé de faire pour le dimanche 28 août, jour de clôture de l'Exposition, une grande manifestation automobile à Grenoble, une sorte de concours d'élégance entre tous les fabricants et propriétaires d'automobiles se trouvant à ce moment dans la région.

Voici les grandes lignes de cette fête qui s'annonce comme un très grand succès.

En principe, seraient admis tous les modèles d'automobiles et de motocycles de la région ou de passage dans la région.

Le rassemblement des voitures se ferait à 8 heures et demie, le 28, sur la place de la Constitution, où aurait lieu, en présence des autorités invitées devant la préfecture et devant l'hôtel de la Division, un important défilé de toutes les voitures à une allure très modérée.

Un Jury décernerait des prix : médailles de vermeil, argent, bronze et diplômes, et, en outre, toutes les personnes ayant pris part au défilé recevraient, en souvenir, soit un diplôme, soit une médaille commémorative.

Le défilé se continuerait ensuite dans les principales artères de Grenoble, à l'Esplanade, sur le cours Saint-André et, à midi, un grand banquet, soit à Grenoble, soit à Uriage, réunirait tous les chauffeurs et invités.

Nous félicitons les organisateurs de l'Exposition de cette excellente idée qui ne peut qu'être favorablement accueillie par tous les fabricants et propriétaires d'automobiles.

La Commission prie toutes les personnes qui auraient l'intention de prendre part à cette fête de vouloir bien envoyer de suite leur adhésion à M. de Lamorte-Félines, secrétaire général de l'Exposition, boulevard de Bonne, 1, en indiquant très exactement le modèle de voiture et le jour de l'arrivée.

siasme de l'instigateur a convertis et aussi par ses lieutenants Gras et Marcellin.

Il fera le parcours de manière à être à Bayonne au moment de l'épreuve Bayonne-Biarritz.

Pour du tourisme, voilà du tourisme à pétrole ?

De nombreuses réceptions et ovations attendent Boyer dans le Midi où, on le sait, il est connu comme le loup blanc ; il est vrai qu'il y arrivera en loup noir, car de même que tout chauffeur qui se respecte Boyer aura le fameux costume de cuir noir et la traditionnelle casquette d'aéronaute.

Bon voyage et bonne carburation !

## PRIME GRATUITE A NOS ABONNÉS

Nos abonnés peuvent retirer, dans nos bureaux, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'au 27 courant, le Guide Illustré de l'Auvergne Pittoresque.

Cette brochure donne une description très intéressante des principaux centres d'excursion et des villes d'eaux d'Auvergne, avec une carte en 3 couleurs et plus de 50 reproductions photographiques très artistiques.

## Courses à pied et Athlétisme

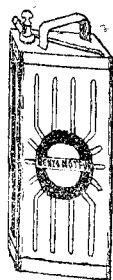
### UNION DES SOCIÉTÉS RÉGIONALES

*Experto Stephano !  
A Cl. Stephan devenu malin !  
(Traduction très libre... rien de Jules Lemaitre.)*

Si Stéphan, dans la *Tribune de Grenoble*, ne veut pas, comme il le dit, s'attarder à discuter pied à pied les arguments contenus dans les articles du *Lyon-Sport* qu'il signale, sans autre souci, à ses lecteurs, il pourrait bien également se dispenser d'interpréter, comme il le fait, les quelques réflexions que j'ai jugé à propos d'émettre en communauté d'idées avec quelques amis et membres des sociétés athlétiques de Lyon, au sujet de la création du nouveau comité des Alpes et sous la menace d'un autre sous-comité Bourguignon. — Où a-t-il vu de ma part et dans ces articles une tentative de désunion entre Dauphinois et Lyonnais ? — Il a certainement dû le rêver, en sortant d'une assemblée aussi extraordinaire que mouvementée de l'Union Cycliste Grenobloise, dont il donne de si vigoureux comptes rendus. En ce cas il est excusable ! Mais pourquoi persister et, par des notes insidieuses, prétendre que je cherche à faire tomber dans le panneau les athlètes malins ? — Qu'est-ce que cela signifie ? ?

J'ai dit — sans vouloir troubler en rien la bonne harmonie entre les clubs de Lyon et de Grenoble, n'en déplaise à Stéphan ! — j'ai dit que ces comités et sous-comités régionaux, de création récente ou future, pouvaient devenir des centres de désunion et que toutes nos sociétés lyonnaises et régionales avaient à se tenir en garde contre leur action purement administrative en même temps que dissolvante. Eh bien ! où et en quoi les Dauphinois (autres que Stéphan) peuvent-ils être touchés ou blessés ? Comment pouvoir prendre en mauvaise part cette conclusion, qui est le principal argument permettant de critiquer la décision de l'Union ? Déjà cette critique avait été faite avec plus de compétence et dans un entre-filet que Stéphan toujours n'a pas voulu discuter.

Il me suffit de protester contre l'interprétation donnée à mes articles, interprétation que j'ai dû relever et je regrette que le rédacteur grenoblois ait jugé à propos de me prêter de tels sentiments et ait pu me croire capable



## ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

## BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

3.000 kilomètres en automobile. — Jusqu'ici l'automobile n'a guère été employée que pour de sensationnelles épreuves, des courses comme celles notamment de Paris-Marseille ou Paris-Amsterdam.

Rares sont encore les touristes qui, pendant des jours teufent-teufent ! — un nouveau verbe — à moteur que veux-tu sur des routes longues de kilomètres. On redoute peut-être les petits ennuis du pneu, les capricieuses siestes du moteur ; on a en somme des inquiétudes qui, espérons-le, ne tarderont pas à se dissiper sous la rassurante poussée du progrès.

Un chauffeur va d'ailleurs donner l'exemple. C'est l'ami Noël Boyer qui avec un quadricycle à pétrole, ira de Paris à Bayonne et de Bayonne à Paris. Il veut expérimenter lui-même un quadricycle qui, à l'avant, a un siège « berceau », ainsi qu'il l'appelle.

Le départ de Boyer a eu lieu le 14. Il est accompagné par quelques amis — entre autres l'ami Rudeaux sur son tricycle — que Penthou-

de chercher à jeter la désunion entre sociétés amies. Je regrette, surtout pour lui, l'opinion qu'il tient si fréquemment à émettre et les sentiments qu'il nous prête.

Par contre coup, Stéphan, qui ne nous envoie pas dire les choses en latin, menace *Lyon-Sport* de discrédit auprès membres des Sociétés Dauphinoises. Nous serons plus généreux et nous signalerons toujours avec plaisir, quand Stéphan la laissera, comme en de récents articles, tomber du haut de la *Tribune de Grenoble*, la parole d'union entre les clubs de sa bonne ville, pourvu qu'il ne se fatigue pas à prêcher la concorde là où elle n'est pas menacée.

Les Lyonnais savent bien, et nous l'avons suffisamment prouvé, combien nous avons à cœur d'assurer les bons rapports entre sociétés et sociétés des mêmes villes et de la région.

Quant aux Dauphinois, ils nous seront reconnaissants, j'en suis sûr, si nous contribuons à la pacification entre le Stade Grenoblois et l'Union Cycliste Grenobloise, entre le Stade Grenoblois et le Cercle Sportif Grenoblois. Nous ferons tous nos efforts pour atteindre ce but qui est celui que nous poursuivons toujours, quoiqu'en dise le malin Stéphan.

J. G.

**GENÈVE.** — *Football.* — Le **Football-Club de Genève** a décidé, dans sa dernière Assemblée, de recommencer ses parties d'entraînement, le dimanche 4 septembre.

*Courses à pied.* — L'Atlético-Club carougeois a fait disputer, jeudi soir, dans l'avenue de Carouge, sa réunion hebdomadaire. En voici les résultats :

400 mètres handicap. — Finale : 1. A. Albert, 2. Guillermin, Ch.

*Course poursuite.* — Les coureurs sont placés à 400 mètres les uns des autres. Drapoel rattrape au bout de 775 m. A. Meylan, parcourant la distance en 2 m. 27".

1,500 m. — 1. Henri, 2. Jacquet, 3. Breton. — Temps : 5 m. 1' 1/5.

## PROFESSIONNALISME

### U. S. P. S. A. — Notes d'entraînement

En vue du match Paris contre Lyon, qui aura lieu le 4 septembre, nos pédestriens s'entraînent ferme. Remarqué, la semaine dernière, à l'entraînement : **Louit**, qui a fait 12 à 14 tours sur une piste de 800 m. à l'allure de 2'40" à 2'50" au tour, suivi, pendant plusieurs tours, par **Beaumont** (et son inséparable sacoché) qui tient assez bien le train de son rival. **Lapérousse** a fait aussi quelques tours avec **Montessieux**, mais ils s'arrêtent bientôt tous les deux. **Pacoud** a fait plusieurs fois 1,500 m. sans beaucoup forcer. **Montessieux**, **Meru**, **Lareal**, **Fauroux**, ont fait plusieurs sprints très bons ; malheureusement le temps n'en a pas été pris. Aperçu à la dernière minute **Alexis Berthier**, qui, il y a un an, était un des meilleurs professionnels lyonnais ; on m'assure qu'il prendrait part au match et va se mettre de suite à s'entraîner (il n'a pas de temps à perdre.)

Remarqué l'absence de **Gauthier**.

Mardi dernier, l'entraînement a été très calme ; la plupart des coureurs, ayant pris part à diverses courses des environs de Lyon, se sont reposés sur leurs lauriers. Nous espérons que désormais nos pédestriens s'entraîneront très sérieusement, car quelques jours à peine nous séparent du grand match.

A PIÉ.

### Cercle des Sports

Le Cercle des Sports a donné, dimanche 14 août, au Vélodrome de Genas, une réunion cyclo-pédestre réservée à ses mem-

bres. Un temps superbe a favorisé cette réunion dont voici les résultats :

**2,000 mètres bicyclettes.** — 1. Perraud, 2. Berthier. temps : Pin et Roucon, obligés de s'arrêter par suite d'accident à leur machine, la lutte est circonscrite entre les deux premiers. Gagné d'une longueur.

**1,500 mètres pédestre handicap.** — 1. Pacoud (scratch) ; 2. Simon (200) ; 3. Thévenon (50). Au départ, Pacoud s'élançait à la poursuite des limitmen qu'il rejoint au dernier tour et gagne de ce qu'il veut. Thévenon (trop distancé de Simon) n'a pu le rejoindre malgré tous ses efforts. Temps : 4'27" 3/5.

**10 kil. bicyclettes.** — 1. Perraud, 2. Berthier, 3. Gigolim. Au bout de quelques tours la lutte s'engage entre ces trois. Perraud mène le train de bout en bout et arrive malgré ceci à une longueur 1/2 de Berthier ; le 3<sup>e</sup> à une demi longueur du second. Temps : 19'40".

**400 mètres plats.** — 1. Thévenon, 2. Simon. Temps : 13' 1/5. Gagné facilement.

**400 mètres handicap.** — 1. Pacoud (scratch) ; 2. Thévenon (10 mètres). Pacoud gagne comme il veut. Simon a abandonné. Temps : 12". En somme, bonne journée pour le Cercle des Sports.

*Avis.* — Les membres du Cercle des Sports sont priés d'assister à la réunion de mercredi 24 courant, au siège. Questions diverses.

**Course de Mornant.** — Dimanche dernier, à l'occasion de la fête patronale de la ville de Mornant, des courses pédestres ont eu lieu. Comme les années précédentes, plusieurs coureurs lyonnais ont pris part à ces épreuves qui ont été chaudement disputées.

La course qui se disputait sur une distance de 400 mètres, s'est courue en trois séries, les deux premiers sont classés pour la finale qui est revenue à Montessieux C. P. L., Lorient C. P. L., Meru C. P. L. qui sont arrivés dans l'ordre.

La distribution des prix a eu lieu sous la présidence du maire de Mornant, qui a chaudement félicité les coureurs et leur a donné rendez-vous à l'année prochaine.

Comme on le voit, le Club pédestre lyonnais s'est taillé la part du lion.

## LAUN-TENNIS

**GRENOBLE.** — **Pour les touristes.** — Croyant être agréables aux nouveaux touristes qui profitent de la belle saison, pour visiter les Alpes Dauphinoises, les membres du Comité de tennis du *Stade Grenoblois* viennent de décider que, durant les mois d'août, septembre et octobre, les étrangers seront admis sur les deux *cours* du Club, moyennant un droit de 0 fr. 50 par jour et de 2 fr. 50 pour un abonnement de quinze jours. Le local du *Stade* demeurera réservé aux joueurs.

Les stadistes seront heureux — est-il besoin de l'ajouter — de compter parmi les partenaires des joueurs qui se présenteront sur le terrain de leur Club.

Pour tous renseignements, ainsi que pour l'achat des tickets d'entrée, s'adresser à M. H. de Lamorte-Félines, président du *Stade Grenoblois*, boulevard de Bonne, 1, à Grenoble.

## GYMNASTIQUE



**MACON.** — Je crois inutile de vous envoyer le résultat de notre concours de gymnastique auquel la présence du *Ministre de la Guerre* surtout a donné une signification patriotique qui n'a pas échappé aux représentants des sociétés étrangères accourues pour prendre part à ces luttes courtoises.

Par le palmarès que tous nos grands confrères quotidiens ont publié, vous avez remarqué que les Sociétés de Lyon et du Rhône se sont distinguées et ont remporté de nombreux prix.

Laissez-moi vous citer, dans le concours de section : l'Avant-Garde de Villefranche, et l'Espérance de Villefranche, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>

prix, dans la 1<sup>re</sup> division, groupe A; l'Alerte de Lyon, la Patrie de Lyon, les Enfants de l'Avenir de Lyon, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix dans le groupe B.

Divisions spéciales. — Pyramides avec engins: 1<sup>er</sup> prix, l'Avant-Garde de Villefranche; 3<sup>e</sup> prix, Enfants de l'Avenir du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Concours C. Escrime. — 1<sup>re</sup> Avant-Garde de Villefranche.

Concours individuels, en section. — 1<sup>re</sup> division, 2<sup>e</sup> prix, Moiset, Lucien, de l'Alerte de Lyon; 4<sup>e</sup>, Côte, de la Patrie de Lyon. — 3<sup>e</sup> division: 1<sup>er</sup> Riqué, de la Fraternelle de Fontaines-sur-Saône.

Courses pupilles. — 5<sup>e</sup> Les Touristes de Villeurbanne.

Une plus longue nomenclature serait désormais sans actualité. Qu'il me suffise de vous dire que les fêtes ont admirablement réussi et que l'Union Mâconnaise, qui les a organisées, mérite toutes nos félicitations.

**TOURNON.** — Notre vaillante société « l'Espérance de Tournon » qui compte actuellement plus de cinquante membres actifs, a fixé au mois d'octobre sa première sortie. Si l'on se rappelle que cette société n'est fondée que depuis le 1<sup>er</sup> juin, on peut juger des progrès accomplis pendant ce court laps de temps et des efforts qu'ont dû déployer les membres du Comité pour arriver à de pareils résultats. Aussi nous ne saurions trop féliciter ces messieurs qui ont réussi, non sans peine, à triompher de certains préjugés et fait prospérer, à Tournon, la cause des sports athlétiques.

A. MARQUÈS.

**MONTLUÇON.** — La décentralisation en matière d'escrime est toujours une chose excellente à constater et à encourager. C'est ainsi que la ville de Montluçon, sevrée depuis fort longtemps d'assister à un assaut d'armes digne de ce nom, a eu, dimanche, le grand plaisir de voir et d'applaudir, dans leurs superbes passes, plusieurs maîtres en ce bel art.

Le *great event* de la fête de gymnastique et d'escrime organisée par la *Montluçonnaise*, société qui ne compte plus ses succès dans les concours, était, sans contredit, l'assaut dû au gracieux et précieux dévouement de MM. Lafoucrière, adjudant maître au 28<sup>e</sup> dragons, à Vincennes, bien connu des lireurs émérités parisiens; Lecar, maréchal des logis maître au 40<sup>e</sup> chasseurs à cheval, à Moulins; Béchon, ancien caporal-prévôt au 121<sup>e</sup> de ligne, à Montluçon. L'enjeu était de 500 fr. pour l'assaut final entre les deux premiers professeurs précités.

Chacun d'eux a fait preuve de solides qualités particulières: poignet de fer, sûreté du coup d'œil chez le premier; vivacité dans l'attaque, sobriété dans la parade chez M. Lecar. Des applaudissements, souvent répétés et toujours bien gagnés, ont accueilli les deux vaillants escrimeurs.

Notre compatriote, M. Lafoucrière, a eu les honneurs de la séance, honneurs d'autant plus mérités qu'il avait affaire à sérieuse partie.

Souhaitons qu'il nous soit donné de revoir bientôt ces deux estimés et distingués professeurs.

Cette fête de l'épée était encadrée par les très beaux exercices qu'a exécutés la *Montluçonnaise* et par les meilleurs morceaux du répertoire de la *Société Philharmonique*.

A signaler spécialement l'escrime d'ensemble et les pyramides, productions libres du concours de Mâcon, et le ballet bourbonnais, accompagné par la *Philharmonique*, tous exercices inédits et qui font honneur à M. Jourde pour les avoir conçus et dirigés.

Nous ne voulons pas oublier M. le président Perroux et MM. les membres du comité de la *Montluçonnaise* qui ont organisé la réunion du 31 juillet, 1898, dont nos concitoyens conserveront longtemps le souvenir.

## BIBLIOGRAPHIE

En vente dans tous les kiosques et dépositaires: **Annuaire Vélocipédique Suisse et du Haut-Rhône**, 5<sup>e</sup> année, contenant la liste complète des fabricants et marchands de cycles et automobiles de la Suisse et de la Région du Haut-Rhône. 2 fr. l'exemplaire: par la poste, 2 fr. 25, éditeur: agence Morlaud, 6, boulevard de Plainpalais Genève.

# ALPINISME



LYON-SPORT dans les Alpes

## Congrès du Club Alpin.

Mardi s'est réuni, à Barcelonnette, le Congrès du Club alpin français.

Au banquet d'ouverture se trouvaient réunis autour de M. Arnaud, notaire à Barcelonnette, président du Congrès, les représentants des Clubs alpins italiens, M. Paul Delombre, député de l'arrondissement, M. de Jarnac, secrétaire général honoraire du Club alpin, délégué de la section du Nord, M. Duguey, président d'honneur de la section de Barcelonnette, et les représentants des sections de Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, de l'Auvergne, des Vosges, de Pau, Toulouse, de la Drôme, du Nord-Est. Parmi les congressistes, quinze dames, vaillantes alpinistes, donnaient à la réunion un air de fête.

M. Arnaud, après avoir lu les dépêches de félicitations de toutes les sociétés alpinistes étrangères, remercie les congressistes de leur empressement à répondre à l'appel de la section de Barcelonnette.

M. de Jarnac a rappelé avec émotion la mémoire d'un alpin dont le nom est aimé dans toutes les Alpes, le sénateur Xavier Blanc, ancien président du Club alpin.

Le représentant des clubs alpins italiens a bu à l'amitié des Gaulois cisalpins et des Gaulois transalpins, par dessus les Alpes aimées de tous les alpinistes. M. Paul Delombre a bu à leur rapprochement et fait aux dames le plus délicat des compliments.

## QUELQUES CONSEILS AUX TOURISTES

(Voir nos 29, 30 et 31).

### 4<sup>e</sup> Le Vêtement. — L'Équipement.

Le vêtement du touriste doit être, d'une façon générale, suffisamment ample pour permettre l'absolue liberté des mouvements et de la circulation du sang et, en outre, suffisamment épais pour pouvoir, à un moment donné, préserver celui qui le porte des brusques variations de température.

Le vêtement doit donc être en laine; nous conseillons un veston en drap, de préférence gris ou beige, doublé, avec toutes les poches fermées par une patte boutonnée.

Ce veston aura un col et des revers assez larges, munis d'un bouton ou d'une pattelette pour pouvoir les rabattre en fermant ainsi complètement le haut de la poitrine et entourant le cou en cas de pluie, de vent froid ou d'abaissement de la température.

Pour les jambes, culotte ou pantalon de drap, porté avec des jambières; ces dernières sont absolument nécessaires, elles facilitent les mouvements du genou en supprimant la gêne causée par le poids du bas du pantalon, elles sont précieuses en cas de pluie, de neige ou de terrain détrempé.

Le modèle de beaucoup préférable est la *bande molletière* en drap imperméable, que portent les troupes alpines. Très souple, elle soutient bien la jambe, se serre à volonté, s'ajuste d'une façon parfaite et a l'avantage d'être complètement imperméable. Il est facile de se la procurer chez tous les marchands d'équipements militaires.

Elle ne doit pas être trop serrée, sous peine de produire

rapidement de la gêne et de devenir dangereuse. On l'ajuste parfois en faisant un renversé à chaque tour, pratiquement, nous croyons qu'il suffit de deux ou trois renversés à la naissance et au sommet du mollet, le reste de la bande pouvant s'enrouler à plat.

A défaut de jambières de ce modèle, porter des jambières de drap ou de cuir aussi bien ajustées que possible.

Pour la chaussure de route, point capital pendant l'excursion, l'essentiel est de partir avec des chaussures larges, solides et déjà brisées. Il ne faut, à aucun prix, de chaussures neuves.

On trouvera chez les spécialistes des chaussures de montagne ordinairement très bien faites; à défaut, se faire confectionner de bons brodequins à semelle épaisse, débordante, à talons bas et larges avec des clous solides, sans exagération de nombre pour ne pas s'alourdir inutilement.

Rejeter toutes les chaussures doublées intérieurement les toiles ou cuirs minces dont on se sert à cet effet se déchirent ou s'étendent à l'usage, font des plis et occasionnent des blessures.

S'assurer que les coutures sont bien rabattues, graisser intérieurement avec du suif.

Se méfier des chaussures dites imperméables à fermetures compliquées et bizarres, le brodequin lacé est la chaussure de beaucoup préférable. Les bas ou les chaussettes devront être en laine, le coton durcit et blesse rapidement, en outre il est moins élastique que la laine et fait facilement des plis.

Une très bonne pratique, en montagne, consiste à marcher sans chaussettes; on s'y fait très vite et on s'en trouve très bien, mais il faut, bien entendu, s'y habituer un peu à l'avance.

Il est nécessaire de se graisser légèrement le pied avant l'étape, procéder à l'arrivée à une toilette sérieuse avec de l'alcool (voir au surplus notre numéro du 30 juillet).

Comme coiffure, à volonté le béret basque ou le chapeau de feutre mou, à bord se rabattant au besoin du côté du soleil et sur les yeux. Il est avantageux qu'il soit percé de quelques ventouses. Il doit également s'enfoncer suffisamment pour protéger complètement.

Comme linge de corps, nous nous contentons pendant la route d'une ceinture de flanelle (indispensable) et d'un maillot de grosse laine dit *chandail*; nous ne parlons pas, bien entendu, des mouchoirs de poche dont chacun disposera à sa convenance.

Le maillot est, en effet, un vêtement de dessous inappréciable; porté sans veston ou avec un veston déboutonné ou flottant, il laisse facilement évaporer la transpiration, ne tient pas chaud et ne donne jamais l'impression si désagréable de linge mouillé, que la chemise de flanelle elle-même n'évite pas complètement.

Si, au contraire, on boutonne par-dessus un veston, même relativement léger, le chandail assure au corps un isolement parfait.

Nous emportons avec nous comme linge de nuit et, au besoin, comme supplément de vêtement à mettre dessus ou dessous le maillot, une chemise de flanelle qui, pendant la route, se placera dans le sac.

Notre costume sera complété par un manteau pélerine en drap ou molleton imperméable du type dit pélerine vosgienne assez longue et, bien entendu, munie d'un capuchon.

De cette façon, nous pourrons, quelle que soit la température, marcher d'une façon allègre et facile.

S'il fait très chaud, nous resterons en maillot et enverrons le veston rejoindre dans notre sac le surplus du bagage.

Si le temps fraîchit, nous prendrons le veston, en bouloignant le col au besoin.

Si la température devient encore plus rigoureuse, nous mettrons la chemise de flanelle et le manteau et serons ainsi couverts de façon à défier, même au repos, la bise la plus perfide.

Il nous semble également difficile de réduire davantage notre bagage, étant bien entendu, d'ailleurs, que nous sommes

des excursionnistes sacrifiant tout au côté pratique et sérieux et n'ayant aucune velléité d'aller parader dans les salons d'un casino.

Rappelons, en cas de surprise, que le papier est un isolant de premier ordre, précieux contre les variations de température, lorsqu'on est pris au dépourvu. Un journal plié en deux ou en quatre, introduit sous le maillot dans le dos ou sur la poitrine, nous sauvera souvent d'un rhume ou de pis encore. **PIOLET.**

## LA NATATION

### Sport Patriotique

Nos lecteurs nous pardonneront notre insistance et notre passion pour l'art de la natation parce qu'ils reconnaîtront, avec nous, que notre préoccupation pour ce sport, non seulement utile, mais indispensable, est inspirée par un sentiment patriotique qui nous fait espérer que les résultats de la campagne que nous avons entreprise seront de mettre bientôt la natation sur le même pied d'égalité que le cyclisme, que les exercices gymniques, athlétiques, etc.

Nous voudrions voir les élèves de nos écoles y être exercés sérieusement. Les militaires de même. Dans l'armée surtout on devrait pousser cette science à la dernière limite et pas un militaire ne devrait ignorer la natation.

Ces derniers vont bien, pendant la belle saison, en pleine rivière; mais ce sont de simples baignades, on n'y cultive aucunement la natation, et cependant elle est de première nécessité dans l'armée.

Dans nos grandes manœuvres de corps d'armée, on s'occupe bien de la question du passage des cours d'eau. Un cours d'eau, en effet, s'il ne sert pas de ligne de défense, peut être un obstacle à la marche en avant et un danger sur la ligne de retraite, témoin la Bérésina en 1812.

Au point de vue militaire — qui est la principale préoccupation des patriotes — il serait de la plus haute importance d'encourager les exercices de la natation; il est regrettable que, de nos jours, l'on puisse dire que la plupart de nos marins ainsi que nos pontonniers ignorent l'art de nager qui est cependant pour eux de nécessité supérieure. Ne voyons-nous pas, malheureusement, se produire fréquemment des accidents sur les fleuves où nos pontonniers sont obligés de manœuvrer?

Outre les équipages de ponts, on a prévu le cas où des détachements opérant isolément, auraient à franchir un cours d'eau. Comment feraient-ils sans nageurs?

La cavalerie qui se porte en avant pour éclairer l'armée ne doit pas être arrêtée subitement par un pareil obstacle. Il faut quelle puisse le franchir rapidement. Quelle confiance peuvent avoir les cavaliers obligés de lancer leurs chevaux dans l'eau, si eux-mêmes ne savent pas nager?

En arrivant au régiment, le jeune soldat devrait savoir nager; dans ses campagnes il aura certainement des fleuves à passer. S'il sait nager, il craindra moins de voir couper les ponts ayant une rivière à dos. Dans les batailles futures, que nous aurons fatalement à livrer sur le Rhin, qui sait si une compagnie de soldats bons nageurs ne pourrait pas rendre de réels services, et même, peut-être, décider la victoire?

Ainsi, indépendamment des nombreux avantages et des bienfaits que l'on peut retirer, sous le rapport de l'hygiène et de la sécurité publique, la natation a aussi ses avantages au point de vue patriotique.

L'histoire militaire nous rapporte de nombreux actes d'héroïsme accomplis par d'intrépides soldats nageurs, car nos pères savaient mieux nager que nous. Voici un fait qui en donne une preuve :

A. POULAILLON.

(A Suivre).

# JOUTE

## Les joutes de Givors.

Les Joutes des 7 et 8 août ont certainement égalé — si elles n'ont pas surpassé — autant par le succès que par leur importance, tout ce qui s'était vu jusqu'à ce jour dans ce genre de sport.

Le dimanche, les exercices ont commencé vers onze heures du matin et n'ont pris fin qu'à la nuit. 40 couples, c'est-à-dire 80 jeunes gens ont concouru.

Le lieu choisi était le remous du Rhône à l'entrée de la gare d'eau, endroit très difficile d'habitude et rendu plus difficile encore par un vent très fort comme il faisait ce jour-là, surtout pour la direction des barques. Mais nos adroits marinières et nos jeunes jouteurs ont surmonté tous les obstacles avec vaillance.

Le lot du vainqueur de ce tournoi pacifique était une superbe écharpe d'honneur, prix très envié et fort disputé.

Cette année, comme les précédentes d'ailleurs, c'est M. Besson, de la Société des Sauveteurs-Jouteurs, qui a été le champion de la journée, après une lutte opiniâtre dans laquelle il a fait preuve d'une force peu commune et d'un sang-froid extraordinaire.

Parmi ses concurrents, quelques uns ont montré des qualités exceptionnelles. Signalons MM. André Laurent, Peyrol, Pitiot, qui lui ont donné du *fil à retordre*. Une dizaine de lances ont été brisées. M. Besson a *repassé tous les blancs* (les secs) dans les règles de l'art.

Le lundi, les joutes ont commencé à 1 heure devant une assistance considérable. La jetée, les quais et les plus petits coins étaient noirs de spectateurs qui applaudissaient à outrance aux superbes passes exécutées avec des lances d'une flexibilité merveilleuse, offertes gracieusement par un grand industriel de Givors, M. Boiron.

C'est à cette deuxième journée que les jouteurs les plus en renom des rives du Rhône, de la Saône, etc., viennent prendre part et lutter d'adresse, de force et d'aplomb. Les hommes mariés — c'est-à-dire les anciens jouteurs — et les jeunes rivalisent d'entrain et de courage à la force du biceps, c'est à qui baignera son adversaire ou fera des *éclappes*!

Vers six heures, deux jouteurs très renommés, MM. Duplomb et Baudrand, montent sur le *tabagnon*; les lances ploient et, en se redressant — lorsque l'un des deux jouteurs fléchit — envoient notre homme au loin comme le ferait un ressort gigantesque. Mais il arrive que ni l'un ni l'autre ne lâchent pied, et les lances se brisent aux acclamations répétées d'une foule enthousiasmée.

L'un des principaux clous de cette mémorable journée c'est les passes de deux jeunes déjà cités : MM. Besson et André Laurent qui ont brisé les dénommées *Franco-Russes* et *tricolores*, lances de 24 pieds réputées incassables. Avec les *blanches-rouges*, ils ont *calé* les bateaux, c'est-à-dire que, malgré un élan considérable, les barques ont été arrêtées net.

A ces joutes, réussies au-delà de toute expression, est venu un seul regret aux amateurs compétents : c'était de ne pas voir les anciens comme MM. Bouchardon, Champin, Garby, François, Robellet, Thévenet — nous en passons et des meilleurs — venir y prendre part et prouver par leur présence, non pas l'état de cette brillante journée sportive, mais l'existence effective de ce vieux jeu de nos ancêtres, que d'aucuns disaient mort, et qui n'a jamais été plus vivace. A. P.

## SPORTSMEN EN VILLEGIATURE

Dans nos précédents numéros nous avons fait ressortir les avantages de Sail-les-Bains, non seulement comme station thermale, mais aussi comme séjour estival des plus agréables et des plus pittoresques.

Peu éloigné de Lyon, au centre d'excursions attrayantes à portée de Vichy, Sail-les-Bains est tout indiqué pour les familles qui, en même temps que les distractions discrètes, recherchent une station reconstituante.

Voici, entre autres, la lettre que l'illustre Pasteur écrivait, en 1878, au sujet de cette source, à l'administration de Sail-les-Bains.

Paris le 18 juillet 1878.

Monsieur l'Administrateur

des Eaux et Thermes de Sail-les-Bains (Loire).

Les eaux de la station thermale de Sail-les-Bains que vous avez cru devoir soumettre à mon examen m'ont particulièrement intéressé.

L'analyse que j'en ai faite est, en tous points, conforme à celle de M. Ossian Henry, de l'Académie de Médecine que vous m'avez communiquée.

La présence des silicates alcalins de soude, de potasse et de lithine dans les eaux de Sail-les-Bains, les placent au premier rang des eaux les plus actives dans le traitement de certaines maladies.

Les silicates alcalins que ces eaux contiennent en dissolution leur donnent des propriétés curatives d'une immense valeur. Elles sont antiseptiques, antifermentescibles, antiparasitaires, antiputrides, antimicrobiennes.

L'action de la silice et l'action des silicates alcalins en thérapeutique sont appelées à jouer un rôle grandiose.

Le fait de la dissolution de l'acide urique par les silicates alcalins rend l'eau de Sail particulièrement efficace dans le traitement de la lithase rénale, dans la gravelle, dans la goutte, dans les maladies de la peau et, en général, dans toutes les affections de nature arthritique.

L'eau de la source du Hamel arrête les fermentations alcooliques, lactiques, butyriques, etc ..

En résumé les eaux de Sail-les-Bains, celles de la source du Hamel surtout, peuvent être considérées comme le type le plus puissant d'actions dépuratives reconstituantes et sédatives.

Ces eaux, qui font force de loi, s'imposent à l'attention du corps médical dans le traitement des maladies de nature arthritique et en particulier de l'eczéma, des maladies de la peau, des vices du sang, métrites chroniques ou autres affections de l'appareil génito-urinaire ainsi que tout les accidents de la diathèse urique.

L'immense débit des sources permet à la station thermale de Sail-les-Bains de rendre de grands services.

Recevez Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L. PASTEUR

## MAISONS RECOMMANDÉES

**ORGANISATION SPÉCIALE** pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyne**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

**CYCLES A CRÉDIT** depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod, et 3, rue Confort.

**TAILLEURS FOURNISSEURS** de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

*Vêtements tout faits et sur mesure* en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

## PETITES ANNONCES

**CHIENS.** — **A vendre** : *Pointer* mâle, blanc et foie grande taille, 4 ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc on donnera 8 jours à l'essai. Prix 250 fr. — B. du jour. C. 14

\*\*\* *Braque français*, croisé bourbonnais, bien truité, 4 ans, mention honorable Exposition canine Lyon 1897. Va très bien à l'eau et au bois, arrêt et rapport parfaits. Prix 250 francs. Bureau du journal, M. F. 18.

\*\*\* *Saint-Germain*, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

\*\*\* *Griffon Ecossais*, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15

\*\*\* *Chiot pointer* bonne origine 4 mois — Prix: 150 fr. — Bureau du journal. G. 42.

\*\*\* Mouton noir très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 60 fr. — Bureau du journal, D. 28.

**On achèterait :** Une chiotte épagneule de Pont-Audemer ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

\*\*\* Un chiot griffon bruxellois, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

\*\*\* Une chienne braque bourbonnais, courte queue, au besoin ne sachant pas chasser (4 ans maximum). Bureau du Journal J. D. 35.

**CHEVAUX ET VOITURES.** — **On achèterait**, pour la Saison de la chasse, un Poney facile à conduire ne dépassant pas 6 ans. — **On achèterait également une Voiture** à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. C. 46.

**A vendre** très joli Phaéton un et deux chevaux, capote mobile, excellent état. S'adresser à M. de Vaux, route d'Avignon, Vienne (Isère), ou au Bureau du journal, de V. 26

\*\*\* Pour cause de départ une excellente trotteuse, avec voiture et harnais presque neufs. Prix : 3.500 fr. — Bureau du journal B. P. 53.

\*\*\* Jolie Jument, robe noire, 5 ans, 1 mètre 49 cent., très sage, s'attelant seule, facile à conduire même par une dame. Prix 1.000 fr. — Bureau du journal, F. T. 23.

\*\*\* Charette anglaise d'occasion, solide, à céder dans de bonnes conditions. — Bureau du journal, F. T. 24.

**BICYCLETTES.** — **A vendre**, avec rabais, bicyclette entièrement neuve; excellente marque. — S'adresser à M. L. P., bureau des annonces du journal, 21.

\*\*\* **A vendre** Manufacture et Fonds de bicyclettes et Atelier de construction mécanique. Réparations, etc. Dix ans d'existence, bonne clientèle, bien situé. Prix : 15.000 francs. Facilités de paiement. L. C., n° 36.

**DIVERS.** — **A Vendre.** Un jeu de tennis entièrement neuf, bonnes conditions. — S'adresser au bureau de journal.

\*\*\* **A vendre.** — Appareil photographique. Chambre noyer 24x30, 3 châssis doubles, 1 pied de campagne, 1 objectif rectiligne grand angle, marque **DARLOZ**, 2 sacs toile, bonne occasion. Bureau du journal, J. L. 67.

**A vendre.** — Bureau de tabac, centre de Lyon, bonne situation 10.000 fr. F. R. 75. Bur. du journal, L. S.

\*\*\* Lavoir dans quartier populaire de Lyon. On se retire après fortune. — 20.000 fr. — J. B. 76, Bur. L. S.

\*\*\* Grand Restaurant dans le centre. — 15.000 fr. — Bureau du journal.

\*\*\* Bazar, bien placé, travaillant beaucoup. — 8.000 fr. — P. S. 78. Bur. du journal.

**On achèterait.** — Etude d'huissier environs de Lyon (50 kilom.), payant comptant 30 à 40.000 fr. — S'adresser Lyon-Sport.

\*\*\* Régie d'immeubles à Lyon, paiement comptant. — S'adresser Bureau du journal, A. D. 68.

\*\*\* Jeune homme, excellentes références, demande place de répétiteur pendant les vacances. Peu exigeant comme appointements. — Bureau du journal. M. du L. 67.

**Prime extraordinaire à nos Abonnés et Lecteurs**

Par suite d'un traité passé avec la maison L. GADOUZ, de notre ville (Fournitures générales pour la Photographie, 33, rue Romarin), et grâce à d'importants sacrifices, nous sommes en mesure d'offrir

**Un superbe Portrait avec cadre riche**

d'environ 40 cent. sur 50 cent., obtenu par un agrandissement photographique.

Ce portrait, d'une valeur commerciale de 35 fr. est livré, cadre compris, au prix exceptionnel et de faveur de 18 fr. (net, au magasin de M. Gadoud).

L'excellente réputation de la maison Gadoud nous est un sûr garant du succès de notre prime. Voir, au surplus, les spécimens exposés dans nos bureaux.

N. B. — Pour y avoir droit, il est indispensable d'écrire ou de s'adresser directement à l'administration du Journal, qui délivrera un Bon.

**A Vendre OBJECTIF Anastigmat**

**Zeiss - Krauss I. 6. 3.**

Couvrant 18/24 à pleine ouverture entièrement neuf

**250 francs**

S'adresser au Bureau du journal D. C. 50

**MAL DE DENTS**  
Guérison instantanée  
Infaillible  
par les  
**GOUTTES BÉNÉDICTINES**  
DES RR. PP. J. et GÉRÔME  
Prépr. R.P. JON  
médecin  
chirurg.  
dentiste.  
En vente chez princip. Pharmac., Parfum., Coiffeurs, Drogistes, etc.  
LA BOITE 2,25.  
**PICOT**, dépositaire général  
5, rue de l'Eglise LYON



L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.


Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C<sup>ie</sup>, Suc<sup>rs</sup>. — Lyon.

**FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES**

**Imperméabilisation des Toiles**

**SPÉCIALITÉ DE TENTES**  
POUR  
Magasins et Appartements  
**STORES PEINTS et TRANSPARENTS**  
**ENSEIGNES**  
**DÉCORS**  
**ATTRIBUTS**  
Stores bois ordinaire et fantaisie

RÉPARATION & POSE



**ROCHE & C<sup>ie</sup>**  
AVENUE DE SAXE, 269 & 271. LYON

TÉLÉPHONE 5-75

**OMBRELLES**  
POUR  
Automobiles, Voitures, Jardins  
**BACHES, TENTES**  
Ferrures d'occasion  
**LOCATION & ABONNEMENT**  
de Bâches et Tentés  
**INSTALLATION**  
POUR  
Concours et Fêtes publiques

**Nouvelles Ferrures de Tentés-Marquises**

**ROCHE & C<sup>ie</sup>, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON**

**BELLE JARDINIÈRE** Costumes pour tous les Sports  
SUCCURSALE DE LYON